Confédération paysanne

l'AURA paysanne

SAVOIE ET HAUTE SAVOIE

ÉDITION SPÉCIALE
ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES AGRICOLES - JANVIER 2025

Bimestriel - n° 49 - 6,50 €
Décembre 2024
Dépôt légal à parution.
ISSN : 2558-3344

Journal d'informations techniques et syndicales
Auvergne-Rhône-Alpes, Ain, Allier, Isère, Loire, Puy-de-Dôme, Savoie, Haute-Savoie

La liste de la Confédération paysanne est prête à diriger la Chambre d'agriculture Savoie Mont Blanc.

POUR L'AGRICULTURE DES SAVOIE, SOYONS FERMES !

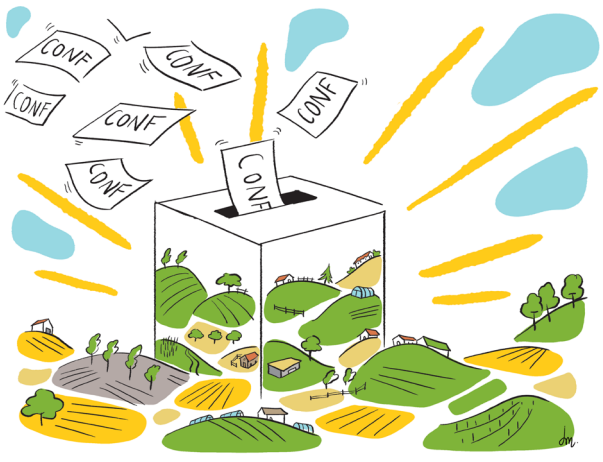

CHAQUE VOIX COMPTE !

NOTRE PROGRAMME

VIVRE DE NOTRE TRAVAIL >p. 4 - 5

EN IMAGES

ACTIONS ET VICTOIRES DE LA CONF' >p. 10 - 11

AGRICULTURES DES SAVOIE

PAS DE PAYS, SANS PAYSANS ! >p. 12
LA BERGÈRE, LE LOUP, ET LES DÉFIS CLIMATIQUES >p. 13

FONCIER

LA CONF' DÉFEND LES TERRES AGRICOLES >p. 14 - 15

LAIT / VITICULTURE

PROTÉGEONS NOS FILIÈRES DE QUALITÉ >p. 16

ELECTION

ON VOUS PRÉSENTE NOS CANDIDATS >p. 18 - 19

Journal édité par
l'Association Les Éditions - Diffusions Paysannes
Siège social : 4 rue Philibert Mottin 42110 FEURS
Adresse de correspondance : 58 rue Raulin 69007 LYON
Contact Abonnements : aurapaysanne@conf-aura.fr
Directeur de la publication / rédaction : Thierry Bonnamour
Maquette : Nadège Azarias
Dessins : Ludovic Landais, Samson
Diffusion : 700 exemplaires
Comité de rédaction / publication :
Thierry Bonnamour, Anne Storrer,
Victor Poulain, Meryl Martin, Laëtitia Charvet,
Jérémy Ruzand.
Dépôt légal à parution.
ISSN : 2558-3344

PAO et Impression : Imprimerie ISP
75 rue Adamas
42 210 Montrond-les-Bains
Tél. : 04 77 94 50 08
CPPAP : 1119 G 93517
N° 48 - Octobre 2024 - 6,50 €
Bouclage : mars 2023

CONFÉDÉRATION PAYSANNE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
58 rue Raulin 69007 LYON
07 82 23 51 67
auvergnerhonealpes@confederationpaysanne.fr

Confédération paysanne Auvergne-Rhône-Alpes
Syndicats pour une agriculture paysanne et la défense de ses travailleurs

LE CHIFFRE DU MOIS

50€

50€ pour 1000 litres c'est la maigre plus-value laissée par Lactalis aux producteurs des AOP qu'il contrôle, en comparaison à un prix national de 380 € pour 1000 litres.

Nous vous proposons quelques autres chiffres pour expliquer comment le débarquement de Lactalis et des syndicats majoritaires dans les AOP normandes pourrait se reproduire dans les Pays de Savoie.

Lactalis et quelques grosses coopératives entrent en guerre contre un cahier des charges AOP Camembert trop contraignant à leurs yeux et quittent l'AOP.

- **8 % c'est ce qui reste de production de lait AOP dans la zone camembert**
- **En 2016, Lactalis (n° 1) rachète « *Lepetit* » (n°2) ; il détient alors : 90 % du livarot AOP, 60 % du camembert AOP et 95 % du camembert, 75 % du Neuchâtel AOP.**

Tous les ingrédients pour une prise de contrôle des AOP savoyardes par Lactalis sont là, tant sur le cahier des charges que sur les outils de transformation.

Selon vos choix, en tant que paysan ou représentant de coopérative laitière, c'est l'ensemble de l'écosystème laitier savoyard qui pourrait être démantelé au profit d'une multinationale !

Jean-Michel Rémillon

SOMMAIRE

DOSSIER P. 4 - 9
- Pour vivre de notre travail, soyons fermes
- Préserver et répartir, vite !
- Pour bien vivre dans nos fermes, soyons fermes

ACTIONS ET VICTOIRES DE LA CONF' P. 10 - 11

DÉFENDONS LES AGRICULTURES DES SAVOIE. P. 12 - 13
- Pas de Pays, sans paysans !
- Elevage paysan : un besoin de renouveau
- Portrait de ferme : la bergère, le loup, et les défis climatiques…

PRÉSERVONS NOS TERRES AGRICOLES ! P. 14
- Brassilly : un succès pour la défense des terres !
- Artificialisation : la chambre ne fait que le service après-vente

BULLETIN D'ABONNEMENT À l'AURA paysanne

Prénom et Nom : .....

Adresse : .....

.....

Code postal : .....

Commune : .....

Téléphone : .....

E-mail : .....

☐ Je suis paysan-ne. Cochez la case si concerné-e.

RÉGLEMENT DE L'ABONNEMENT

Vous pouvez nous régler par chèque à l'ordre de :
Association Les Éditions - Diffusions Paysannes
et l'adresser par courrier au : **58 rue Raulin 69007 Lyon**.
Vous pouvez également régler par virement bancaire (veuillez indiquer **votre nom et prénom** dans l'intitulé du virement) à partir de l'**IBAN :**
FR76 1450 6000 0707 2017 7000 063
et le **BIC :** AGRIFRPP845

L'abonnement souscrit est valable :
- pour 6 numéros,
- pour un montant total de 35 € TTC, soit 34,27 € HT (TVA à 2,10 %)
- Abonnement de soutien possible à 50 €/an.

L'enregistrement de votre abonnement sera effectué à réception du règlement. Pensez à photocopier ce bulletin complété, qui vous servira de reçu fiscal.

ÉDITO

Les candidates et candidats pour la Confédération paysanne des Savoie

VOTEZ AUX ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES P. 15

- Pourquoi voter aux élections professionnelles ?
- Votez pour une agriculture paysanne !

PROTÉGEONS NOS FILIÈRES DE QUALITÉ P. 16-17

- Prendre le bon chemin : quand le n°1 rachète le n°2
- Produire plus, gagner moins…
- Contre la viticulture industrielle, défendre la viticulture paysanne
- Portrait de ferme : une ferme laitière bien rodée

VOS CANDIDATS ET CANDIDATES ! P. 18 - 19

POUR L'AGRICULTURE DES SAVOIE, SOYONS FERMES !

Paysans et paysannes des Savoie,

Vous êtes sollicité pour voter aux élections chambre d'agriculture du 15 au 31 janvier 2025. Nous pouvons vous assurer que l'enjeu collectif de cette élection est important. Au-delà des activités de développement agricole (fonction première de la chambre), les résultats de cette élection donnent un signal aux élus locaux et nationaux et permet des représentations du monde agricole dans les lieux de pouvoir.

Si vous êtes satisfait de la situation actuelle ou si vous ne vous sentez pas concerné, vous pouvez vous abstenir et laisser les autres choisir à votre place. Cela permettra à Arnaud Rousseau, de la multinationale Avril, de mettre la profession agricole à son service encore six ans...

Par contre, si comme nous, vous pensez que :

- Les prix agricoles ont besoin d'être augmentés par des prix minimum garantis
- L'économie agricole doit être protégée de la concurrence internationale et des prédateurs de valeur comme Lactalis ou les GMS
- Il est nécessaire de ramener du revenu dans les fermes pour améliorer la qualité de vie des paysans et des paysannes
- Les panneaux solaires doivent être sur nos hangars et pas sur nos hectares, les surfaces agricoles doivent servir à nourrir plutôt qu'à faire de l'énergie
- Les aides PAC doivent être plafonnées pour restreindre la soif d'agrandissement de certains
- Le foncier doit être mieux répartit, qu'il vaut mieux garder des fermes que développer des firmes
- La chambre d'agriculture devrait protéger le foncier de l'artificialisation plutôt que de l'accompagner en réalisant les études d'impacts pour Vinci et consorts

Donc, si vous aussi vous défendez une agriculture paysanne : qui permet de vivre décemment de son métier en produisant sur une ferme à taille humaine, une alimentation de qualité, sans remettre en cause les ressources naturelles de demain...REJOIGNEZ-NOUS ! Si au contraire, vous avez la folie des grandeurs, si vous souhaitez avoir la liberté d'utiliser toutes sortes de produit phytos, parce que pour vous la prospérité est dans le pulvé, ne nous choisissez pas.

Dans les pages qui suivent, nous abordons les sujets pour lesquels nous nous sommes mobilisés ces dernières années, avec constance et opiniâtreté, comme preuves de la sincérité de nos convictions. Pour adapter rouages économiques et administratifs aux besoins des paysans et des paysannes, pour prendre soin de l'eau, de l'air, de la terre et des gens que nous nourrissons, soyez ferme ! **En janvier 2025, votez Conf'!**

NOTRE PROGRAMME

POUR VIVRE DE SOYONS

**La mondialisation s'accélère depuis les années 1990. L'hi
40 ans de crise, ce n'est plus une crise, mais un systèm**

UN REVENU DIGNE POUR TOUT LE MONDE !

Pour la Conf', un revenu nécessite l'application d'un prix de vente dont la formule prend en compte le coût de production, la rémunération du travail ainsi que la protection sociale.

COÛTS DE PRODUCTION
+
RÉMUNÉRATION DU TRAVAIL PAYSAN ET SALARIÉ
+
PROTECTION SOCIALE
=
PRIX MINIMUM GARANTI

Aujourd'hui, la part du revenu des paysans issue des aides de la PAC est colossale et pour nous, cette dépendance n'est pas tenable. Elle nécessite une revalorisation des prix de nos produits, notamment en régulant les marchés agricoles.
Les aides PAC ne doivent pas encourager l'accumulation de terre pour améliorer son revenu.
Il existe différentes solutions pour éviter l'agrandissement et le surendettement des fermes menant à la disparition des paysans, mais cela nécessite une volonté politique forte de redistribution des aides et de limitation des surmarges de la part des transformateurs et distributeurs.
Il est certes important de créer du revenu sur les fermes mais pas à n'importe quel prix. La multiplication des ateliers, faute de main d'œuvre suffisante, est dangereuse pour la pérennité des fermes, leur transmissibilité et la santé des paysans.
Il est indispensable d'intégrer systématiquement cette notion dans les projets économiques.
Notre revenu dépend des choix faits en interne sur nos fermes mais subit aussi les pratiques commerciales nationales et internationales. Des outils de régulation pourraient éviter ou tout au moins limiter leur impact négatif sur les fermes.

*Crest (Drôme), 29 mars 2024. La Confédération paysanne retire des rayons de Casi
vendue 8,75 € le kilo, la moitié de ce qu'il faudrait pour se rémunérer en France
échange avec la Nouvelle-Zélande. La ténacité de la Confédération paysanne et d
avec les Etats-Unis (TAFTA), de faire rejeter l'accord avec le Canada (CETA) par le
Maroc. Nous refusons de brader notre agriculture. On n'échange pas de la viande*

METTONS FIN AU VOL DU TRAVAIL DES PAYSANS !

Nous sommes trop nombreux, paysans et paysannes, à ne pas voir la couleur du travail que nous faisons au quotidien dans notre ferme.
Prix de la viande ou du lait à la baisse sans négociation claire, fruits et légumes bradés sous la menace de leur pourrissement, la liste est longue pour décrire les prix trop bas des produits agricoles. Entre le producteur et le consommateur, trop d'intermédiaires prennent leur marge sans aucune raison. Un jour, l'inflation, un autre jour le coût de l'énergie ! Mais le patron de Lactalis est milliardaire depuis de nombreuses années, et son patrimoine s'est constitué sur la base de prix du lait toujours plus faibles. Avec des pratiques brutales où le groupe peut décider du jour au lendemain d'arrêter de collecter du lait chez les paysans français pour aller en chercher à l'étranger.

DÉJÀ LA TROISIÈME VERSION DE EGALIM, ET RIEN N'A CHANGÉ !

Les grands groupes privés comme les grosses coopératives se moquent du revenu des paysans et s'assurent d'abord de leur rentabilité avant de savoir si les paysans termineront l'année. Sodiaal, InVivo, Bigard, Lactalis, Mondelez, Doux agissent main dans la main avec les distributeurs et les grandes surfaces pour spolier le producteur en amont et le consommateur en aval.
Et les lois Egalim ne permettent pas de changer la donne. Nous en sommes à Egalim 3, le gouvernement et la FNSEA promettant à chaque fois que les choses vont changer. Cependant, l'hiver dernier comme cet automne, des milliers de paysans se sont encore mobilisés pour obtenir de meilleurs prix !
Et que fait le gouvernement ? Rien ! Sa méconnaissance des problématiques de fond sur les questions agricoles ne permet pas de prendre en compte l'ensemble de notre profession. Lorsque le patron de la FNSEA propose de supprimer 4% de jachères, le ministre obéit car il ne sait pas qu'en fait cela ne concerne que quelques centaines de céréaliers. De plus, le gouvernement continue de favoriser le libre-échange, sans aucune contrepartie !
Mettons fin au dumping organisé avec la complicité de la Commission Européenne au nom de la concurrence ! Mettons fin à la baisse des prix organisée par la mise en concurrence de toutes les agricultures du monde.

CHANGER LES RÈGLE

**Si l'on veut des paysannes et paysans no
de la cogestion nous font avaler des co
le COPA-COGECA qui impose ses proposi
par exemple une baisse des cotisations
La Confédération Paysanne se bat pour ch**

VICTOIRE CONTRE L'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE AVEC LE MAROC

La Confédération Paysanne a entamé il y a plus de 12 ans des démarches juridiques afin de stopper l'accord de libre-échange entre l'Union Européenne et le Maroc. Cet accord accentuait la concurrence déloyale entre nos producteurs et ceux du Maroc. La France importe chaque année plus de 300 000 tonnes de tomates totalement ou partiellement détaxées, mais aussi des melons, des concombres, des fraises… ramassés par des ouvriers sous-payés. De plus, la production de ces tomates et autres légumes se fait pour une part importante dans le territoire du Sahara Occidental qui est colonisé par le Maroc et subit une condamnation au niveau mondial par l'ONU mais aussi par les instances européennes. Cela n'a pas empêché l'UE de signer un accord contre le respect de son droit !
Face à ces inepties, le droit vient de trancher et cet accord est illégal donc interdit. C'est une grande victoire pour le peuple sahraoui et les paysans français ou espagnols défendus par la Confédération Paysanne et la COAG en Espagne, rassemblés sous la bannière de la Via Campesina.

LES

Aujou
par la
maine
du mo
et all
chaqu
ainsi
princi
pays
tation
de pr
pas c
vine,
gume
intern
thé, c
expor
protec
que t
les pa
dialis
le pat

NOTRE TRAVAIL, FERMES !

**storique mouvement de colère agricole de 2024 vient de là.
e et il faut en changer. Voici nos constats et propositions.**

*no de la viande d'agneau de Pâques néo-zélandaise
! Objectif ? Lutter contre un nouvel accord de libre-
e ses partenaires a permis de tuer dans l'oeuf l'accord
Sénat et de faire annuler par la justice l'accord UE
contre des voitures !*

REVENU ET RETRAITE MÊME COMBAT

Le droit à une retraite digne est un élément essentiel au sein de la société. Nous voulons des retraites similaires aux autres catégories socio-professionnelles. Pour y parvenir, il faut en priorité revaloriser le métier. Si les retraites agricoles sont les plus faibles, c'est en partie à cause des petites cotisations induites par des bas revenus. Les 25 meilleures années, proposition bonne au premier abord, se révèle inefficace pour revaloriser les petites retraites et demandera un effort de cotisations pour les petits et moyens revenus selon le rapport de l'Inspection Générale de Affaires Sociales (IGAS) qui a rendu son rapport fin janvier 2024.
Nos objectifs : renforcer le système de retraite par répartition et atteindre une pension minimale décente qui permette de céder sa ferme pour installer un jeune. Ce sont les installations nombreuses qui feront les cotisations de demain. Et pour des installations nombreuses, il faut un revenu digne pour toutes et tous !

Nos luttes et propositions :

- Opposition au report de l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans
- Défense des nombreux et nombreuses laissés pour compte des lois Chassaigne 1 et 2
- Dénonciation des abus de l'évitement fiscal qui pénalise la protection sociale des paysans et des paysannes
- Indexation de toutes les retraites inférieures au SMIC sur le SMIC, pour compenser l'inflation
- Supprimer les mécanismes d'évitement de la cotisation qui poussent à capitaliser
- Passer au forfait la bonification existante pour les familles ayant eu trois enfants ou plus et non plus de 10 %. Aucun enfant ne vaut plus ou moins qu'un autre.

1,09 € /HEURE

Le salaire minimum horaire au Brésil est de 6,42 Reais, soit 1,09 € de l'heure. Qui peut raisonnablement croire que notre production de bœuf et de poulet française sera compétitive face à une production assurée en Amérique du Sud par des ouvriers agricoles sous payés ? Quand la FNSEA réclame des clauses miroirs pour assouplir nos normes face au Mercosur, la Confédération crie à l'enfumage ! Les normes, c'est l'arbre qui cache la forêt ! Forêt qui, au passage, sera détruite en Amazonie par cet accord, on veut son RETRAIT PUR ET SIMPLE! Non à la délocalisation de notre agriculture ! Oui à notre souveraineté alimentaire !

S DU JEU

mbreux qui vivent dignement, nous devons changer le cadre politique qui pilote notre métier. Les tenanciers uleuvres et expliquent que c'est l'Europe : c'est faux. Le problème vient de cette cogestion ordonnée par itions à l'Europe. Après avoir organisé les crises, ils font gesticuler les paysans dans la rue et demandent s sociales qui seront demain la baisse des retraites, de la couverture maladie, accident ou maternité. anger ce désordre, en voici deux exemples

PRIX MINIMUM D'ENTRÉE

rd'hui, l'essentiel du commerce international est régi a loi du plus fort ou du moins cher. Dans notre do-e, cette mise en concurrence de toutes les agricultures onde est scandaleuse. Si l'on veut vraiment relocaliser er vers le principe de souveraineté alimentaire dans ue pays, il nous faut inventer de nouvelles règles. C'est que depuis plusieurs années nous avons élaboré le pe des prix minimum d'entrée. Il s'agit pour chaque de protéger ses producteurs en interdisant les impor-s en dessous d'un prix minimum, couvrant ses coûts oduction. Cela s'applique pour tous les pays. Il n'est ohérent que la France importe autant de viande bo-de poulets, 50 % de sa consommation de fruits et lé-s… Ce droit nouveau n'empêchera pas les échanges ationaux, car nous ne serons jamais autosuffisants en afé, agrumes, bananes… et nous pourrons toujours ter des céréales, du vin, des pommes... Ce principe de ction existe en termes de droit international, il suffirait ous les syndicats agricoles s'unissent pour défendre aysans plutôt que de soutenir les mastodontes mon-és tels que Nestlé, Cargill… ou le groupe AVRIL dont ron préside aussi la FNSEA !

UNE ALIMENTATION DIGNE POUR TOUS

Une alimentation de qualité est un droit pour chacun quel que soit son niveau de revenu !

L'agriculture n'est pas un organisme social où le paysan devrait brader sa production pour rendre l'alimentation accessible à tous.

**Afin de permettre à toute la population de se loger, il a été créé l'allocation logement, mais le projet le plus ambitieux est celui de la sécurité sociale qui permet à chacun de se soigner.
Actuellement, la Confédération Paysanne propose avec d'autres organisations la création d'une sécurité sociale de l'alimentation.**

**Plus d'informations :
https://securite-sociale-alimentation.org/**

NOS REVENDICATIONS

- Aucune importation à un prix inférieur aux prix de production français
- L'interdiction de la vente à perte : il faut fixer, par produit, un prix minimum (coûts de production et de la rémunération des paysans) qui servira de référence lors des négociations entre les organisations de producteurs et les secteurs en aval
- Des mécanismes de soutien pour atténuer les effets désastreux de la volatilité des prix. Il faut moduler le soutien de la PAC par un système d'aides contra-cycliques
- Des aides pour compenser des handicaps de production (montagne, régions enclavées...) et non uniquement en fonction de la surface
- Des outils de stabilisation des prix et de maîtrise des volumes : quotas, autorisations de produire, cadastre arboricole, calendriers de vente, mécanismes de répartition entre des productions, entre régions et entre producteurs...

NOTRE PROGRAMME

PRÉSERVER ET

Face aux crises agricoles et climatiques, la question
partage équitable des terres, préservation et partage de l'eau et des resso

NOS TERRES AGRICOLES SONT EN PÉRIL : DÉFENDONS-LES !

DES TERRES CONVOITÉES

Nous cultivons nos terres pour nourrir la population et vivre de nos revenus. Nous entretenons aussi un paysage et des traditions. Nous prenons soin de nos plantations, de nos élevages, de nos sols et de la nature dont nos activités dépendent. Il nous faut nous lever tôt puis travailler au rythme de ces êtres vivants que nous manions. Cette terre que nous bichonnons est notre moyen de subsistance, mais elle suscite les convoitises : convoitise de qui veut s'agrandir à l'excès, parfois très loin de sa ferme, convoitise de qui veut y construire une nouvelle autoroute, pas toujours très utile si ce n'est pour engraisser des leader du BTP, et maintenant, convoitise de multinationales voyant nos terres comme le futur eldorado, y compris pour y mettre des panneaux photo-voltaïques.

DES TERRES EN PÉRIL

Malgré les nombreuses instances départementales où le foncier est mis en discussion (CDOA, CDPENAF, SAFER), les lois actuelles ne font pas le poids (loi Zéro Artificialisation Nette et loi Sempastous peu contraignantes). Depuis 1960, la France a perdu près de 6 millions d'hectares de surface agricole utile. Infrastructures, zones commerciales et pavillonnaires, parcs de loisirs, le sol agricole est considéré comme un réservoir sans fond. Pourtant, la terre est notre bien commun, pour l'alimentation, pour nos emplois et pour la vie sur nos territoires.

NOS PROPOSITIONS

- plus de transparence sur les marchés fonciers
- que la SAFER soit un vrai service public doté d'un budget propre
- orienter l'accès aux terres vers les personnes physiques qui travaillent effectivement sur la ferme
- favoriser l'installation et augmenter le nombre de paysan·nes
- encourager les pratiques agro-écologiques
- déspécialiser les territoires

MOBILISONS-NOUS !

La Confédération paysanne se mobilise sur le terrain contre les grands projets (CERN, Lyon-Turin, Autoroutes A69 et A412, plateau de Saclay…) et les petits (étalement des villes, installation de centrales photovoltaïques, de centres logistiques, de zones d'activités) qui mettent en péril les terres agricoles.

Les luttes foncières et les victoires (contre l'A45, le camp du Larzac ou l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes) constituent l'histoire de la paysannerie et le socle de construction de la Confédération paysanne. Ce combat est plus actuel que jamais, tant les menaces qui pèsent sur le foncier sont nombreuses. N'oublions pas que la terre est notre premier moyen de production. Nous ne pouvons plus nous permettre de voir disparaître notre outil de travail : ENSEMBLE, DEFENDONS NOS TERRES AGRICOLES !

NE TOMBONS PAS DANS LE PANNEAU DE L'AGRIVOLTAÏSME !

Bourgneuf-en-Mauges (Maine-et Loire). voici ce qu'il reste de serres photovoltaïques, censées produire 200 tonnes de fraises par an. Depuis 2017, la production de fraises a été abandonnée, un désert s'est installé sous ces serres, et les terres appartiennent désormais aux financiers.

C'est un des gros enjeux du moment ! La Confédération paysanne a déposé un recours contre le décret destiné à encadrer l'installation de panneaux solaires sur les terres agricoles en opposition à la FNSEA qui occupe la présidence de France Agrivoltaisme (lobby des panneaux photovoltaïques). Nous voulons vivre de notre métier plutôt que du loyer de nos terres pour la production d'énergie. La contrepartie financière peut sembler alléchante rapportée à nos revenus, mais la mise à disposition de notre principal outil de travail à des sociétés qui s'enrichissent sur notre dos met en péril les fermiers, la transmission de nos fermes, nous prive de notre autonomie et précarise notre activité.

De plus, la couverture d'espaces déjà bétonnés (toitures, parkings) est largement suffisante pour atteindre les objectifs de production d'électricité photovoltaïque et la mobilisation des terres agricoles n'est pas nécessaire. Des panneaux sur les hangars, pas sur nos hectares !

La Confédération paysanne se positionne :

- pour que la fonction première des fermes reste avant tout nourricière
- pour des prix minimums agricoles pour que la production agricole ne devienne pas un sous-produit de la rente du photovoltaïque
- pour que nos terres agricoles ne soient pas artificialisées et nos paysages dénaturés

Lyon, 12 avril 2021. 300 paysannes et paysans viennent symboliquement déposer leurs bottes place Bellecour pour exiger une PAC pour des paysans nombreux

RÉPARTIR, VITE !

de la préservation et de la répartition devient centrale :
ources, juste distribution des soutiens publics font partie de nos revendications.

CHIFFRE CLÉS

6 000 000 HA
de perdus depuis 1960, soit environ l'équivalent de la surface de la region Grand-Est

5 MIN
1 terrain de foot disparaît toutes les 5 min

80 000 Ha
70 000 à 80 000 Ha disparaissent par an de manière irréversible

PARTAGEONS L'EAU
ET PRÉSERVONS LES RESSOURCES !

On a pu l'ignorer un temps, ou baisser les yeux par la suite mais l'incidence des actions des uns sur l'environnement des autres est aujourd'hui incontestable. Ces dernières années nous ont fait prendre conscience de la nécessité de penser une agriculture qui préserve les ressources, et nos populations.

Nous avons aussi vu des collègues subir les conséquences d'un usage intensif de pesticides, et sacrifier leur santé pour rester dans la course productiviste.

C'est parfois aussi des paysannes et paysans qui subissent la pollution de leurs pâturages par les installations d'une ville voisine ou voient leurs puits s'assécher en même temps que les mégabassines se remplissent. Cette eau si nécessaire à nos cultures est prisée des stations de skis qui cherchent à approvisionner leurs canons à neige ou des usines de semi-conducteurs, comme dans le Grésivaudan, qui en utilisent des dizaines de milliers de mètres cubes chaque jour.

VALORISER LES RESSOURCES ABONDANTES, ÉCONOMISER LES RESSOURCES RARES

L'eau, l'air, le sol, la lumière et les écosystèmes sont autant de ressources utilisées par toutes et tous qu'il nous faut respecter et partager justement, démocratiquement, pour subvenir à nos différents besoins et ceux des générations futures.

LA PAC : DU MIEUX MAIS ENCORE INSUFFISANT !

La Confédération paysanne a obtenu des avancées, comme la surprime aux 52 premiers hectares (réforme 2016) et l'aide au maraîchage diversifié (réforme 2023), des rallonges pour les MAEC et la bio, mais aucune incitation à une réelle transition agro-écologique, dont nous avons pourtant besoin.

La PAC a été mise en place à la sortie de la guerre de 39-45 pour assurer à tous un accès (disponibilité et prix) aux protéines (lait/viande/céréales), en garantissant une rémunération aux agriculteurs. Les nombreuses réformes de cette politique publique européenne ont joué à la marge, sans remise à plat régulière pour s'adapter aux évolutions agricoles et aux conséquences sur les autres facteurs (eau/santé/biodiversité).

Dans le système actuel, la PAC est évidemment un outil indispensable au maintien d'une certaine activité agricole, mais elle est tellement mal répartie !

Selon les productions, les montants PAC touchés par les paysannes et paysans sont largement supérieurs à leurs revenus, et pour la Confédération Paysanne, ce n'est pas tenable ! Nous voulons vivre de la vente de nos produits. Les aides PAC ont été conçues à l'époque pour servir de levier vers un changement de pratiques, ça a marché. Il faut maintenant un courage politique pour reprendre à zéro, prendre le temps d'une vraie réforme et réorienter les aides vers une agriculture pourvoyeuse d'emplois et d'alimentation de qualité, de respect de la biodiversité et de l'eau potable. Aujourd'hui, on fait perdurer un système de rente à l'hectare déconnectée de la production alimentaire et on enrichit les grosses industries agroalimentaires via des matières premières bon marché.

NOUS VOULONS VIVRE DE LA VENTE DE NOS PRDUITS !

Voir les fermes en maraîchage et petits fruits avoir accès à leurs premières PAC spécifiques fut une réelle victoire, arrachée par la Confédération paysanne. Malheureusement, le bilan du Ministère de l'agriculture indique que seules 2500 fermes (sur 6000 prévues) ont pu accéder à ces aides qui excluent encore les fermes arboricoles et les petites fermes maraîchères diversifiées de plus de 3 ha.

Les retards de paiement des aides posent également un vrai problème tant les trésoreries de nos fermes peuvent se trouver en position délicate car dépendantes de la PAC.
Il en va de même concernant la transition agro-écologique : quel est le message envoyé aux paysannes et paysans lorsque les aides au maintien en bio sont supprimées au profit d'un label non restrictif et que les engagements de l'Etat pour les MAEC ne sont pas respectés ?

Pour des campagnes vivantes, la PAC, dont un pilier est piloté par le Ministère de l'agriculture, doit être un outil de régulation, de répartition et d'accompagnement vers l'agriculture paysanne.

Parallèlement, l'Europe doit protéger la production alimentaire de la concurrence mondiale, mettre en place des prix planchers par pays et s'engager aussi à ne pas déstabiliser les agricultures des pays tiers en vendant à bas coût.

Le Rapport sur le dialogue stratégique 2024 montre que les Européens commencent à envisager des aides véritablement ciblées sur les actifs agricoles et un plafonnement des subventions. Voilà le type de politique ambitieuse qu'il nous faut pour protéger les paysannes et paysans et répondre aux défis urgents du changement climatique. La PAC a déjà prouvé son efficacité, il est temps d'oser lui donner une nouvelle orientation **en faveur d'une agriculture équitable et durable. Pour une PAC plus juste, soyons fermes !**

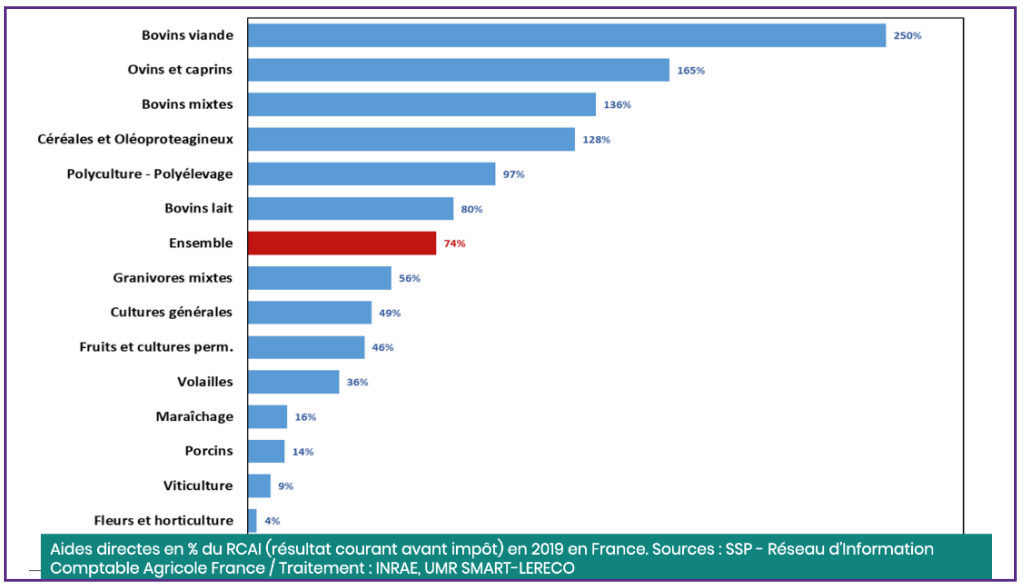

La part des aides directes représentait 250 % du revenu (RCAI : Résultat courant avant impôt) en 2019 pour les fermes françaises spécialisées en viande bovine. Ce taux signifie que le revenu de ces fermes serait largement négatif en l'absence des aides directes (-30 000 euros en moyenne nationale)

NOS REVENDICATIONS POUR LA PAC

- assurer un revenu à toutes et tous : aide forfaitaire de 5000€ pour les petites fermes, 2000€/ha d'aide couplée pour le maraîchage et l'arboriculture (plafonnée à 5 Ha), doublement du paiement redistributif (100€/ha) sur les 52 premiers Ha
- plafonner les aides à 45000 € par actif / active
- accorder un DPB (Droit à Paiement de Base) à chaque hectare cultivé, empêcher la spéculation par leur vente
- accompagner l'agriculture vers une transition écologique rémunérant les services rendus sur l'ensemble du territoire (Aide au maintien bio, élevage plein-air, haies, MAEC...)
- encourager l'alimentation locale, saine et de qualité, garante de notre souveraineté alimentaire
- soutenir l'installation de nouveaux paysans de tous les horizons sans limite d'âge pour la DJA
- subventionner uniquement les cultures alimentaires et non celles destinées aux méthaniseurs, agrocarburants, photovoltaïques...

NOTRE PROGRAMME

POUR BIEN VIVRE SOYONS

Le monde paysan souffre du dérèglement climatique, de surcharge administrativ

1. BIEN VIVRE, C'EST PASSER PLUS DE TEMPS SUR NOS FERMES QUE DERRIÈRE NOS ORDIS

À l'image d'Épinal du paysan dans son champ, avec ses bêtes ou sur son tracteur, s'ajoute pour nous, en tant que « *chefs d'exploitation* » la gestion administrative de nos entreprises.
En se projetant agriculteur / agricultrice, qui d'entre nous avait pensé au temps et à la (sur)charge de gestion administrative que cela impliquait? Et pourtant, la comptabilité, la gestion du personnel, la complexité des déclarations, les relations avec la MSA, les déclarations PAC et les retards de paiement, la tenue des registres de culture et/ou d'élevage... font partie de notre quotidien.
Ces tâches, qui peuvent être en partie déléguées à d'autres organismes ou de plus en plus informatisées, devraient pouvoir être facilitées, fluides, c'était notamment la promesse…. mais en réalité, on a supprimé des moyens humains, des interlocuteurs fiables...
Par exemple à la MSA, le délai de traitement des dossiers est parfois problématique : ici 10 mois pour faire valoir les droits à la retraite, là des prélèvements qui se poursuivent depuis 9 mois alors qu'un associé a quitté l'entreprise et que toutes les pièces justificatives ont été envoyées en recommandé… Cela fait des heures gaspillées tant par les agents de la MSA que par les agriculteurs usagers.
Il est urgent de revenir à de la relation humaine en direct et de simplifier les démarches. Nous défendons un vrai appui humain et pas un remplacement d'humain par de l'informatique.

NOS REVENDICATIONS :

- Revalorisation des indemnités journalières maladie,
- Renforcement des moyens humains (en nombre et en formation) de la MSA pour garantir un accès effectif aux droits dans un délai raisonnable
- Fin des dysfonctionnements du guichet unique pour les formalités d'entreprise,
- Transformation drastique du parcours de reconnaissance des maladies professionnelles

2. BIEN VIVRE, C'EST AVOIR DES NORME DE NOS FERMES ET PAS DE L'AGRO-INDU

Les contrôles nous mettent dans une position extrêmement vulnérable. D'autant plus que la réglementation est dense, technique, mouvante et très souvent inadaptée aux fermes paysannes. Les normes ne font pas la différence en fonction des fermes à taille humaine et de celles agro-industrielles. On le voit bien avec toutes les problématiques d'élevage plein air. Depuis 2021, que les fermes avicoles soient petites ou moyennes, on nous impose par défaut l'enfermement des volailles comme « *mesure* » de prévention. Pareil, du côté des élevages porcins face à la grippe porcine africaine, avec des normes impossibles à tenir qui font disparaître les élevages les uns après les autres.
Il faut arrêter de pointer du doigt les élevages plein-air comme les responsables des crises et reconnaître leur pertinence.
«*Ça n'a pas de sens d'imposer les mêmes normes à un système industriel qu'à un système paysan ! Aujourd'hui, toutes les normes sont imposées : on ne nous consulte pas pour les créer. »* Sophie Guillon , éleveuse volaille et candidate en Isère, s'offusque. «*Le plus marquant et c'est ça que j'ai envie de partager avec les agriculteurs et agricultrices du territoire, c'est qu'on est les seuls - la Confédération Paysanne - a réellement mener un bras de fer avec les institutions pour montrer les différences des systèmes à appliquer.*»
Nous souhaitons que les mesu propres à chaque élevage.

NOS REVENDICATIO

- Arrêter de pointer du doigt crises et reconnaître la perti
- Supprimer toutes les norm conditionnement pour les fr
- Adapter les normes sanitai particulier pour l'élevage pl
- Laisser le libre choix des mo
- Abandon du certificat pour dique pour être couverts en

3. BIEN VIVRE, C'EST POUVOIR ÉQUILIBR SA VIE PROFESSIONNELLE ET PERSONN

Bien que ce soit une avancée proposée et obtenue par la Confédération paysanne, l'« *aide au répit* », qui donne accès à un service de remplacement en situation de « *burn-out* », nous semble très révélateur de nos difficultés quotidiennes. Cette aide, que nous envisageons comme un recours d'urgence face à une charge de travail beaucoup trop intense, devrait pouvoir s'accompagner de mesures préventives comme le simple droit à de vrais temps de repos, de vacances. Aussi bien dans une forme individuelle, que collective de l'agriculture.
Ainsi, nous pensons qu'il est également primordial de repenser collectivement et politiquement l'organisation de notre travail. Soutenir des systèmes collaboratifs, solidaires….

Paloma CUEVAS, paysanne à St Lattier (Isère) dans un collectif - structure collaborative - avec 9 personnes installées en Polyculture élevage, témoigne : « *Le collectif nous a permis de rassembler nos forces de travail et nos différentes compétences pour mener à bien la construction d'un nouveau bâtiment, indispensable à la pérennité de nos activités. (…) grâce à l'entraide nous arrivons d'ores et déjà à prendre plusieurs semaines de vacances par an et par associé.e. La construction d'un collectif humain prend du temps ! Nous avons gagné en efficacité technique car nous partageons nos expériences et croisons nos acquis, mais nous mettons beaucoup d'énergie et de soin à construire le groupe. Notre objectif premier est de mutualiser et optimiser les espaces et les outils, et*

Pour la Confédération paysanne, il faut arrêter de pointer du doigt le plein-air comme responsable des crises sanitaires et reconnaître sa pertinence.

DANS NOS FERMES, FERMES

e et de normes parfois injustes et aberrantes. La Conf a de nombreuses propositions.

S AUX SERVICES USTRIE

le production à prendre en compte dans les normes

res de biosécurité soient proportionnées aux risques

ONS :

les élevages plein-air comme les responsables des nence de ces modèles
es à visée commerciale (comme le calibrage et le uits et légumes)
ires au risque réel de chaque type de fermes, en ein air,
odalités d'identification des ovins et des caprins
les chiens de protection et création d'un statut juri- cas d'accident

RER ELLE

e penser la transmissibilité de nos activités.
Le collectif est une piste sérieuse à envisager pour eprendre les fermes trop chères, retrouver du sens notre métier et rendre l'installation paysanne dési- ble.»

IOS REVENDICATIONS :

Droit au remplacement pour vacances,
Equité de traitement pour toutes les formes d'ins- tallation (aidée ou pas, familiale ou pas, indivi- duelle ou collective…)

4. BIEN VIVRE, C'EST FAIRE AVANCER LE DROIT DES PAYSANNES

Les paysannes représentent 30 % des personnes installées en agriculture en 2023. Les élections professionnelles sont l'occasion de montrer et défendre notre travail auprès de toutes les paysannes et tous les paysans. Elles subissent encore des discriminations de genre, ce n'est pas nouveau et c'est encore pire en zone rurale. Parce qu'en campagnes on vit souvent isolées, que c'est difficile d'appeler à l'aide, qu'il y a peu d'aide et de ressources disponibles. De plus les agresseurs sont souvent les mêmes personnes avec qui on vit, on fait famille, on travaille ou on lutte ensemble…
La commission femmes au sein de la confédération paysanne existe depuis 1995, presque 20 ans qu'elle œuvre pour que la voix des paysannes soit autant entendue et visible que celle des paysans.
Son plus grand combat est de faire avancer les droits des paysannes. Nous avons pu obtenir le statut de conjoint.e collaboratrice et la possibilité de faire un GAEC entre époux. Nous visons à faire évoluer et connaître le congé maternité aux paysannes, revaloriser l'ensemble des petites retraites agricoles, et n'abandonnons pas l'idée d'aller vers une réelle parité de représentativité dans les institutions.

NOS REVENDICATIONS :

- Accès au métier pour toutes : faciliter l'accès au foncier, à l'installation
- création d'un budget dédié à la lutte contre les discriminations et violences faites aux femmes
- Égalité de traitement et de droits pour les congés maternité, augmentation de l'indemnité forfaitaire journalière, prise en charge du congé pathologique, ...

5. BIEN VIVRE, C'EST ÊTRE ÉPAULÉ FACE AU DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE

Nous sommes aux premières loges, c'est déjà notre réalité, une alternance entre des périodes de sécheresse et de fortes pluies... «*Y'a plus de saisons !*» Y'a surtout un dérèglement climatique et ce n'est malheureusement que le début ! une dépendance à la météo spécifique à notre métier et des nouvelles maladies liées à ces changements (arrivées de nouveaux sérotypes avec la FCO, attaques de ravageurs...) qui engendrent évidemment un stress pour nous, paysans et paysannes.

Difficile de bien-vivre, d'être serein, surtout quand on sait que les aides et les appuis en cas de coups durs ne sont plus là ! Le transfert des fonds d'aides de la commission Calamités agricoles, à des structures privées, Groupama et consorts, est une calamité ! Rien n'est prévu pour le maraichage diversifié, les pépinières, l'ostréiculture, l'apiculture. La référence au rendement historique de l'exploitation pose également question, le rendement moyen étant impacté par la succession des aléas climatiques.

NOS REVENDICATIONS :

- remplacer les « *assurances récoltes* » par un fonds mutuel solidaire, cofinancé par toutes les filières et par l'ensemble de la société, qui couvrira réellement l'ensemble des paysans. Nous ne devons pas être abandonné face au changement climatique !
- s'opposer à l'industrialisation de la génétique animale
- abroger la loi sur les certificats d'obtention végétale, qui vise à forcer les paysan.ne.s à acheter les semences de variétés protégées à l'industrie semencière
- soutenir les associations de races locales,
- combattre les accords de libre échange dans toutes les institutions, y compris européennes, relocaliser plutôt que délocaliser,
- modifier le code des marchés publics pour que les collectivités territoriales puissent faire des appels d'offres adaptés à des produits locaux

NOUS AVONS BESOIN D'AIDE, VRAIMENT !

On est conscient que l'Agriculture et en général le système alimentaire a un impact sur le dérèglement climatique: en France, l'agriculture est à l'origine de 19% des émissions de Gaz à effet de serre (en deuxième position après les transports). En soutenant un modèle agricole qui maintient, voire améliore, la fertilité des sols, tend vers l'autonomie (semences, races, alimentation du cheptel, etc.), favorise la biodiversité, préserve l'utilisation d'eau et évidemment la relocalisation de la production, nous avons un impact positif sur le climat. Mais nous avons besoin d'aide - vraiment !
Nous demandons une PAC qui soit inclusive (et non excluante) et ambitieuse, de soutenir nos territoires et nos productions localement, des moyens pour changer profondément nos pratiques. Depuis toujours, et contrairement à d'autres qui se réveillent au moment des élections professionnelles, la Confédération Paysanne demande l'arrêt des accords de libre-échange qui ne bénéficient qu'à certaines fermes taillées pour l'export et mettent à mal nos petites et moyennes fermes.

RÉTROSPECTIVE

6 ANS D'ACTIO ET DE VICTOIR

2019-2025. Les Confédérations paysannes de Savoie et Haute de nombreux sujets, elle a obtenu des avancées sig

RETRAITES

ANNECY, JANVIER 2023

Dans un contexte de fortes mobilisations nationales, les Conf' de Savoie et Haute-Savoie se sont mobilisées contre la réforme des retraites. Contrairement à la FDSEA qui clamait son soutien à la réforme, nous refusions catégoriquement l'allongement de la durée de cotisation et réclamions une revalorisation des retraites. Nous aussi, paysannes et paysans, avons le droit à une retraite décente !

INSTALLATION

ANNECY, 3 FÉVRIER 2024

Dans un contexte de colère paysanne, la Conf' occupe symboliquement le Pâquier (ancien pâturage) pour revendiquer la nécessité d'installer des milliers de paysans. Notre survie en dépend ! Un paysan sur deux partira à la retraite d'ici 8 ans. La Confédération paysanne avec les Addear 73 et 74, travaillent activement à l'installation et la transmission des fermes dans les Savoie. Un travail qui porte ses fruits, et qui pourrait être démultiplié avec les moyens d'une Chambre d'agriculture. Ne laissons pas notre profession s'éteindre. Pas de pays sans paysans !

FONCIER

PERRIGNIER, 22 JUIN 2024

Cinquante tracteurs sont réunis pour montrer leur détermination contre le projet d'Autoroute du Chablais (A412). Ce tronçon prévoit de détruire 150 hectares de terres agricoles entre Machilly et Thonon. Les terres sont artificialisées à une vitesse vertigineuse dans le Chablais : 6 fois plus vite qu'en moyenne en France et 2 fois plus rapidement qu'en moyenne en Haute-Savoie. Cette artificialisation galopante des sols est une menace pour le monde agricole et notamment l'AOP Reblochon, qui perd régulièrement des espaces exploités sous les pelles des engins de construction. Plus que jamais, les Conf' des Savoie sont déterminées à sauver les terres !

REVENU

ST QUENTIN FALLAVIER (ISÈRE), 30 JANVIER 2024

A 20km de Lyon, 300 paysannes et paysans entament le blocage du péage de l'A43, qui durera 5 jours. Dernier barrage à tenir, cette porte d'entrée de la plus grande zone logistique de France est le symbole du libre-échange qui détruit notre agriculture depuis des décennies. Ils ont délocalisé les fruits et légumes (plus de la moitié de la consommation française est aujourd'hui importée, alors qu'on était exportateurs net en 1990), ils s'attaquent maintenant à l'élevage à grands renforts d'accords de libre-échange (CETA, Mercosur etc.). La Conf' est en colère face aux levées de barrage des autres syndicats, alors que nous n'avions rien obtenu et que le mouvement avait une force immense !

FÊTES PAYSANNES

Tous les ans les Conf' de Savoie et de Haute-Savoie partent en tournée dans les fermes des territoires. Concerts, buvette, repas paysan et bonne humeur sont de mise. L'occasion de mettre en avant l'agriculture paysanne, de créer du lien et de rappeler la place primordiale des paysannes et paysans dans nos campagnes !

LAIT

LAVAL (MAYENNE), 21 FÉVRIER 2024

C'est du jamais vu ! La Confédération paysanne réussit à s'introduire au siège national du groupe Lactalis avec des dizaines de tracteurs et plus de 200 paysannes et paysans. Lactalis paye la tonne de lait à 420 euros, quand il en faudrait 500 euros. La Confédération paysanne exige une loi qui protège structurellement le revenu paysan, la FNSEA freine des quatre fers.

NS DE TERRAIN
ES SYNDICALES

e-Savoie se sont mobilisées sur tous les fronts, avec énergie ! Sur gnificatives pour l'ensemble des paysannes et paysans.

SOLIDARITÉ

Pique-niques et apéros de l'été, réunions du groupe jeune ou encore chorale paysanne… Autant d'espaces conviviaux où les paysans et paysannes des Savoie peuvent échanger sur leurs problématiques, renforcer leur réseau, parler technique ou juste passer de bons moments. Favoriser l'entraide entre paysans est crucial pour mieux vivre nos métiers et ne plus se sentir seul en cas de coups durs !

LIBRE-ÉCHANGE

ANNECY, JANVIER 2024

Action coup de poing à Carrefour ! Pour dénoncer le libre-échange et l'importation de produits étrangers à moindre coût, des paysannes et paysans ont enlevé des rayons les produits non français. La Conf' dénonce depuis sa création la concurrence déloyale liée au libre-échange, la dérégulation des marchés et réclame des prix planchers pour tous les produits importés. La valeur finale des produits doit être la même que les produits français quelle que soit leur origine. Contre le CETA, le Mercosur, la Conf' est déterminée pour ne pas asphyxier les paysans français avec des traités de libre-échange destructeurs pour nos campagnes !

AOP / IGP SAVOYARDES

GROISY, JUIN 2022

Lactalis rachète la fromagerie Verdannet. En septembre, Lactalis avait perdu la moitié du lait transformé par cette coopérative. Sur les 30 millions de litres avec lesquels travaillait Verdannet avant son rachat, quinze ont disparu, au profit de fromagers locaux. Aujourd'hui Lactalis (avec ses filiales Fermiers savoyards et Pochat&Fils) détient entre un tiers et la moitié de la production de Reblochon. C'est déjà beaucoup trop ! Les Conf' des Savoie se mobilisent pour protéger nos AOP face à ce géant de l'agro-industrie. Pas d'AOP savoyardes au rabais !

SANITAIRE

COURNON, OCTOBRE 2024

Déroulant une bâche noire géante au Sommet de l'Elevage, les Conf' des Savoie dénoncent la gestion catastrophique de la crise FCO et réclament une meilleure indemnisation des élevages touchés. Aucun éleveur ne doit rester sur la paille !

PRODUITS FERMIERS

La Confédération paysanne a obtenu de nombreuses victoires pour la défense des produits fermiers : exemption d'étiquetage nutritionnel pour les produits fermiers, victoire en justice contre une entreprise agroalimentaire qui trompait le consommateur avec des produits industriels appelés « Les nouveaux fermiers », défense du lait cru etc.

AUTRES AVANCÉES OBTENUES

SOCIAL

- Amélioration du crédit d'impôt remplacement pour les éleveurs et éleveuses
- Reconnaissance officielle du cancer de la prostate comme maladie professionnelle, ouvrant droit à une indemnisation

PRIX/ CONCURRENCE DÉLOYALE

- Blocage du TAFTA, accord de libre-échange entre l'UE et les Etats-Unis, vote défavorable au Sénat pour le CETA (Canada)
- Annulation par la justice de l'accord de libre-échange avec le Maroc, qui permettait à 300000 tonnes de tomates d'arriver en France sans droit de douane chaque année
- Obligation de l'étiquetage d'origine pour les miels

PAC

- Revalorisation de l'écorégime pour l'AB par rapport à HVE
- Obtention d'une surprime des 52 premiers hectares
- Reconnaissance des surfaces pastorales ligneuses (SPL) comme surfaces productives pour la PAC, et reconnues dans la Loire grâce à la Confédération paysanne

NORMES

- Abandon du projet d'obligation de calibrage des abricots
- Autorisation de l'abattage à la ferme par l'Union Européenne
- Assouplissement des normes pour les petits centres d'emballage d'œufs (moins de 2000 œufs par jour)

DÉFENDONS LES AGRI

**Défendre les agricultures des Savoie, c'est à la fois défendre notre pla
respecter notre métier, mais c'est aussi défendre des fermes**

PAS DE PAYS SANS PAYSANS !

Dans un territoire sous pression (économique, touristique, bétonnage...), comment aujourd'hui, partager nos terres agricoles sereinement avec trailers, touristes, loup... ? Une cohabitation est-elle vraiment possible ?

Il pourrait sembler futile de rappeler le lien étroit entre des campagnes vivantes et les êtres vivants qui les peuplent. Il nous paraît immédiatement évident que les paysans sont bien à leur place ou, en tout cas, qu'ils la méritent de fait…

UN TERRITOIRE SOUS PRESSION

Cependant, dans les territoires de Savoie, si l'Hiver et son or blanc ont façonné certains paysages et encouragé des pratiques sportives multiples, l'été et son or vert font également de nombreux adeptes et exercent une pression grandissante sur les espaces naturels et agricoles… Ajoutons à cela une grande dynamique économique, boostée par la proximité de la Suisse et de l'Italie qui se traduit, entre autres, par une artificialisation qui semble sans limites et générant, depuis plus de 20 ans, une forte croissance démographique résidentielle (10 000hab/an en Haute Savoie). De plus, après un exode rural massif et souvent salutaire dès le début du 20ème siècle, la tendance s'est inversée. Ces dernières années, la crise sanitaire du Covid et ses confinements, alliés à une prise de conscience chez certains d'un besoin vital de nature, créent une attirance toute légitime pour les territoires ruraux… D'ailleurs beaucoup d'entre nous y voient une chance et des opportunités multiples pour nos départements. Mais du haut de notre caillou ou du fin fond de notre pré, des sentiments de concurrence entre les usagers, d'isolement face à nos rythmes de vie décalés voire, pour les plus cyniques, un arrière-goût de Dysnelandisation de notre territoire émergent et la question de la place de chacun se pose alors de manière parfois violente…

QUELLE PLACE POUR LES PAYSANS ?

Halte au repli sur soi, au conservatisme primaire me direz-vous, La Conf est tournée vers l'avenir, et éclaire le progrès de ces lumières d'agriculture paysanne ! Mais comment partager le gâteau de la terre nourricière, de la nature, du loisir, de l'urbanisation en parts équitables et surtout vivables ? En appliquant le sage concept de l'équilibre, nous pouvons déjà prévoir de quel côté va pencher la balance avec nos 2 petits % de paysan·nes (de la population active).

Finalement, est-ce que ce qui nous fait collectivement le plus de mal ne serait pas ce fossé qui s'est creusé entre « *les autres* » et nous les paysan.nes ? Qui croit vraiment qu'on peut se passer de rendre des comptes (laissez-nous travailler!) à nos plus fidèles soutiens que sont nos clients ? Que répondre à tous ceux qui, soucieux de la santé de tous

Crédits : Jérémie Lusseau

et de la biodiversité, nous demandent légitimement d'avoir des pratiques plus respectueuses de l'environnement ?

À ce moment-là de la réflexion, tout paysan voit émerger ses propres limites, souvent indépassables. Celles que consciemment ou inconsciemment nous nous fixons lorsque, proche parfois du sacrifice, on se dit : ça non, ça jamais ! Bien ignorant et inhumain celui qui nous jugerait alors. Pour ma part, la prédation du loup, ses destructions visibles et invisibles me laissent démunie et là se pose une de mes limites. Si certains moyens de protection peuvent fonctionner dans certaines situations, je ne crois pas possible qu'élevage et loup puissent durablement coexister.

La plus belle qualité des paysan·nes, lorsqu'ils sont libres de le faire, réside dans leur faculté à s'adapter. Et c'est dans cette direction que les efforts, via des choix politiques et financiers doivent porter, pour donner à chaque paysan.nes les connaissances et les moyens de transformer ses limites en défis et non en résignations.

Alors à la vaste question de la place que chacun doit occuper, peu de certitudes demeurent : la vocation nourricière de l'agriculture en étendard, c'est tous ensemble et pas les uns contre les autres qu'il va falloir construire nos réponses et trouver les moyens de cohabiter sereinement !

Loïc PERRIAUX (berger en Savoie)
et Noémie LACHENAL
(bergère en Haute-Savoie)

ELEVAGE PAYSAN : UN BESOIN DE RENOUVEAU !

L'élevage a une place primordiale pour l'équilibre de l'agriculture et de la société. A nous de le faire reconnaître !

Nous, éleveurs et éleveuses devons sans cesse nous adapter, nous renouveler. Pour cela, il nous faut réfléchir collectivement !

DES DÉFIS POUR NOS ÉLEVAGES

La vision binaire vie/mort, végétal/animal, humain/nature ne peut pas appréhender pleinement le rôle de l'élevage. Nous sommes dans une démarche paysanne qui met le binôme éleveur/animal au centre de la ferme et du territoire, en jouant sur les complémentarités du monde vivant. Nous devons aujourd'hui travailler à la reconnaissance du rôle primordial de l'élevage pour l'équilibre de l'agriculture et de la société en général. L'élevage paysan offre indéniablement des clés pour repenser cette question face à l'industrialisation et au véganisme, dont les réponses ne sont en aucun cas équilibrées et fondées.
Dans un contexte sociétal en pleine évolution, les élevages doivent par exemple se réapproprier les systèmes d'abattage de leurs animaux. Cela permettrait d'accompagner les animaux et de garantir qu'ils soient traités dignement, mais aussi d'assurer une réelle traçabilité et donc rétablir un lien de confiance avec les consommateurs. Les abattoirs mobiles pourraient notamment répondre à ces objectifs s'ils bénéficient de soutiens des pouvoirs publics.
Localement, une grande préoccupation pour la filière caprine, concerne l'engraissement de nos cabris. Un nouvel engraisseur avait été trouvé en 2022 par le syndicat caprin, mais il a annoncé durant l'été 2024 qu'il arrêtait son activité, alors que beaucoup d'éleveurs n'ont encore pas été payés pour le ramassage de leurs cabris au printemps 2024... Le syndicat caprin travaille sur cette problématique et continue à promouvoir la viande de cabris en faisant des dégustations lors de manifestations. C'est une préoccupation pour l'ensemble des élevages de chèvres laitières. Nous avons besoin d'une réflexion collective d'urgence avec les éleveurs, mais également la Chambre d'agriculture, les départements et la Région.

LA NÉCESSAIRE DÉFENSE DE L'ÉLEVAGE PAYSAN

L'éloignement entre le monde de l'élevage et les consommateurs a logiquement mené à des incompréhensions mutuelles. La prise de conscience actuelle de la question du bien-être animal est positive, mais elle ne doit pas être brutale en balayant toutes les autres questions : celle du revenu paysan, de la place des campagnes dans nos territoires, de la société que nous souhaitons, du lien au vivant que nous entretenons, de notre rapport à la nature et au sauvage… C'est notamment pour cela que nous défendons aussi l'élevage plein-air. Cette année, avec l'épisode de grippe aviaire, dans certaines zones, les animaux n'ont eu le droit de sortir que 3 mois et demi… La Confédération paysanne sera toujours aux côtés des éleveurs dans leur combat pour améliorer leur quotidien et celui de leurs animaux.

crédits Conf' 74

Amélie et Emilie du GAEC La Chèvrelie à Villy-le-Bouveret

En défendant un élevage paysan, la Confédération paysanne œuvre dans les Savoie pour un avenir souhaitable pour nos éleveurs et éleveuses. Ensemble, mobilisons-nous pour maintenir et faire vivre nos filières à l'échelle locale !

Amélie BOUCHET(éleveuse
de chèvres en Haute-Savoie)

CULTURES DES SAVOIE !

ce en tant que paysannes et paysans dans le territoire et donc faire
s autonomes avec des outils collectifs de proximité forts !

PORTRAIT DE FERME

LA BERGÈRE, LE LOUP, ET LES DÉFIS CLIMATIQUES…

Porte-parole de la Confédération paysanne de Haute-Savoie, Noémie LACHENAL nous explique comment le modèle d'agriculture paysanne qu'elle s'applique à mettre en œuvre sur sa ferme depuis 20 ans est un levier extraordinaire d'adaptation à tous les aléas de son métier !

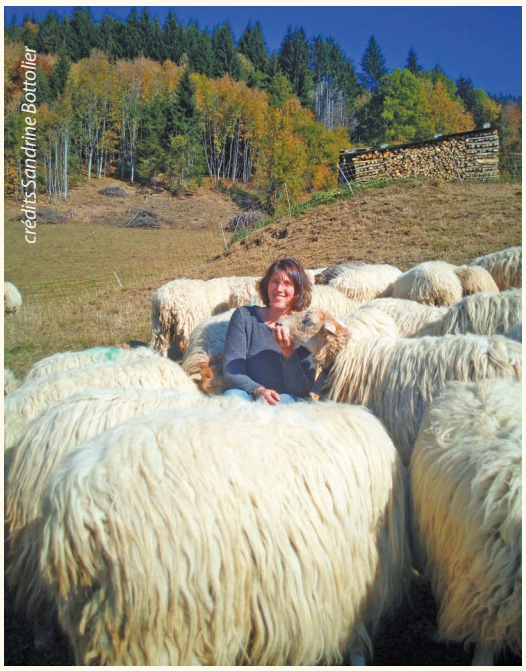

Noémie et ses brebis

LA FERME DE NOÉMIE : LA BERGERIE DE L'EOLIENNE

Bergère à Taninges, Noémie Lachenal possède une cinquantaine de brebis laitières et une vingtaine d'agnelles de renouvellement de la race Manèch tête rousse qui produisent du lait de décembre à août. La montée en alpage (à Morzine) lui permet de profiter de la richesse de la flore de la montagne, avec 500 brebis et une trentaine de génisses supplémentaires en pension. Après une vingtaine d'années en tant que paysanne, elle fait aujourd'hui un point sur son métier de bergère, les nouveaux défis qui y sont liés, et comment elle imagine l'avenir.

L'INSÉCURITÉ FACE AU LOUP

Une véritable préoccupation de Noémie à ce jour repose sur la prédation et la présence du loup dans nos territoires. « *Les oppositions entre protecteurs du loup et éleveur. euses ont fait perdre beaucoup de temps et d'énergie, quand un travail collectif aurait peut-être amené à plus de solutions constructives* ». Il y a des pistes de solutions selon elle : habituer son troupeau à être parqué en alpage, évoluer sur la qualité des parcs, sélectionner les bons patous et même accepter les propositions d'associations qui font des veilles nocturnes pour repérer ou éloigner les loups. A ce jour, avec toutes ces options et techniques, le maximum est fait sur son alpage pour protéger les brebis du loup. Si malgré tout cela le troupeau se faisait attaquer, Noémie se sentirait finalement bien démunie. Pour l'instant son troupeau n'a jamais connu d'attaques, preuve que ses actions de prévention sont efficaces ou simple chance, difficile à dire.

La problématique du loup a permis de redynamiser sa profession, de prendre conscience du problème, d'avoir des aides et de valoriser ces ressources que sont les prairies de montagne. Il reste pourtant difficile de cohabiter avec le loup et les éleveurs sont dépendants des aides de l'État en la matière. « *Tant que les aides à l'alpage se maintiennent, des jeunes pourront être attirés par ce métier, mais un désengagement de l'État serait une vraie menace pour le pastoralisme* » alerte Noémie.

S'ADAPTER À SON ENVIRONNEMENT

Ces dernières années, elle a aussi vu son environnement évoluer notamment en alpage… Les conditions ne sont plus les mêmes. Pour elle, les paysans ont une véritable capacité à s'adapter à l'environnement de leur territoire. Il y a les « *handicaps naturels* », comme la montagne en elle-même, mais il y a aussi les nouveaux handicaps que l'on créé quand on ne s'adapte pas à son environnement. Face aux tensions et problèmes liés aux changements climatiques, un troupeau adapté à son environnement gagne en résilience. « *Les paysan.nes ont la capacité de créer ces conditions de résilience* » explique Noémie, et ont tout intérêt à le faire.

Dès la création ou la reprise d'une ferme, il faudrait choisir ses orientations de manière à être capable de s'adapter au maximum à son environnement. « *Au même titre que les données économiques de rentabilité sont prises en compte pour la DJA (Dotation Jeune Agriculteur), la capacité de résilience d'un projet devrait peser dans la balance pour obtenir les aides à l'installation. Mais les institutions n'accompagnent pas les fermes dans ce sens.* » Son métier de paysanne, Noémie le pense aujourd'hui, comme un métier en perpétuelle mouvance.

L'AUTONOMIE PAYSANNE POUR PENSER LA RÉSILIENCE DES FERMES

Face aux insécurités liées à la présence du loup, mais aussi aux changements climatiques, les fermes doivent être de plus en plus résilientes, mais doivent aussi conserver leur autonomie. Choisir ses orientations, être décideur de sa manière de travailler… On pourrait appeler cela le « *choix paysan* ». Voilà un autre élément clé d'autonomie des fermes selon Noémie. Nous devrions toujours avoir le choix d'une ferme « *sur mesure* » plutôt que d'un projet « *prêt à porter* ». « *La place du paysan doit être au centre, il nous faut militer pour cette liberté ! La liberté de faire des choix et de gagner en technicité dans nos métiers* ». Partout en France et dans le monde, les industriels mettent la main sur nos fermes et rendent complexe l'autonomie de ceux qui y travaillent. Les mécanismes de solidarité entre paysans d'un même village ou d'une même coopérative disparaissent peu à peu. Noémie explique qu'avant tout nous devons préserver ces espaces de soutien. Ils nous aident à supporter les coups durs et nous permettent d'avoir une vision collective à long terme.

Le témoignage de Noémie, est à l'image de ceux de bien d'autres paysans : c'est celui d'une bergère qui doit sans cesse s'adapter (aux changements climatiques, à la prédation du loup…) mais qui est persuadée que penser la résilience de nos fermes c'est avant tout conserver notre autonomie paysanne et préserver des espaces de solidarité dans nos campagnes !

Alpage de Morzine – Noémie et son troupeau

Propos recueillis par
Justine Fautrelle, maraîchère

Facebook : Bergerie de l'Eolienne

// LA FERME EN BREF :

- **Cheptel :** 100 brebis hivernée dont 50 traites, 30 génisses et 500 brebis allaitantes en pension en alpage l'été
- **Surface :** 140 hectares en alpage, 6 hectares en vallée
- **Production :** 6000 L de lait en AB transformés en yaourts, fromage lactiques frais et affinés, bêlotin, tomme. Viande = 250 kg
- **CA :** 38 000 € / 1,4 ETP
- **Commercialisation :** 45 % sur les marchés, 40 % en AMAP, 15 % en magasins bio

PRÉSERVONS NOS TERRES AGRICOLES !

Il n'y a pas de paysans sans terres ! Nous devons absolument maintenir le foncier agricole existant dans un territoire sous pression, et lutter pour la qualité de notre terroir savoyard.

BRASSILLY OU COMMENT LA CONF'
PARTICIPE AVEC SUCCÈS À LA DÉFENSE DES TERRES !

Riverain·es et paysan·nes ont uni leurs forces pour faire entendre raison aux élu·es de Poisy et du Grand Annecy. Le projet de Zone d'Activité Économique (ZAE) de Brassilly est abandonné mais les volontés d'étalement de l'agglomération restent préoccupantes.

Ce qu'il s'est tramé à Brassilly, c'est un peu l'histoire qui va à contre-courant de ce que nous pouvons entendre habituellement sur les relations riverains/paysans. C'est l'histoire d'un collectif de citoyens très attachés à vivre entourés de prés verdoyants où des vaches paissent tranquillement et qui va tout faire pour préserver ce cadre de vie magnifique. Ça change des problèmes nombreux de cohabitation qu'on rencontre régulièrement sur notre territoire.

Le projet de Zone d'Activité Economique (ZAE) qui devait voir le jour sur les 13 hectares du Hameau de Brassilly, c'était la goutte de trop pour les habitants ! Quand des personnes achètent des logements à prix d'or dans des zones préservées, ils n'ont pas envie ensuite de se retrouver prisonnier au milieu du bitume et du béton. Il faut profiter de cette aspiration au bien vivre afin de trouver des alliés pour défendre nos terres nourricières. Et c'est ce que nous avons fait ! Nous sommes allés taper aux portes pour parler du projet de ZAE porté par le Grand Annecy à des habitants médusés de découvrir que des bâtiments allaient jaillir de terre juste sous leurs nez et sans concertation. Très vite, l'association des « Gardiens des terres agricoles » est créée. La mobilisation a été si rapide et si forte que le projet a été abandonné à peine un an et demi après que l'alerte ait été donnée. La veille citoyenne est maintenant assurée sur Brassilly.

DES DISCUSSIONS MAIS PAS D'ÉCOUTE

Ce projet de ZAE était inclus dans un autre bien plus vaste : Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal – Habitat Mobilité Bioclimatique du Grand Annecy. C'est dans ce cadre que nous avons été sollicités, agriculteurs et responsables de cuisine centrale/cantines, afin d'aider à l'élaboration d'un Plan Alimentaire Territoriale (PAT) censé mettre l'agriculture et l'alimentation au centre des préoccupations du territoire. Nous avons été dupés ! Alors que le PLUI inscrit dans le marbre l'artificialisation de plus de 240 hectares sur 10 ans, le PAT quant à lui n'engage à rien. Or nous avons déjà perdu 7733 ha de SAU en 50 ans sur notre agglomération qui compte 34 communes ! Ce qui représente plus de 30% de perte. C'est ce genre de document qui engage notre avenir à moyen terme dans le contexte actuel de réchauffement climatique, d'effondrement de la biodiversité et de fragilisation des exploitations agricoles. Chaque hectare compte !

Il faut se mobiliser massivement contre le PLUI du Grand Annecy. Le document sera entériné fin 2025. Il est urgent d'agir et de se montrer fermes !

Sébastien Vasmer Bermond, maraîcher

La mobilisation citoyenne et paysanne, comme ici devant le Conseil municipal de Brassilly (crédits : Sébastien Thaule), a permis de préserver 13 hectares de terres agricoles.

ARTIFICIALISATION DES TERRES :
LA CHAMBRE NE FAIT QUE LE SERVICE APRÈS-VENTE

300 hectares de surface agricole disparaissent chaque année sous le goudron. Les politiques d'aménagement menées par le département et de nombreux territoires sont responsables en grande partie de la dynamique de disparition des paysans.

La Confédération Paysanne de Haute Savoie et de Savoie considère, comme de nombreux acteurs de l'agriculture, que la protection du foncier est un enjeu majeur pour notre territoire et notre profession.

Concrètement 1 ha de terres qui disparaît c'est 1500 reblochons qui ne seront pas produits chaque année... soit, sur 300 ha, une perte économique d'environ 2 500 000 € par année sur le département. La perte de l'outil de travail couplée à la perte économique est une des causes majeures de la disparition rapide du tissu agricole.

IL NE SUFFIT PLUS D'ACCOMPAGNER LES PROJETS, IL FAUT DIRE STOP !

Les non-positions de la Chambre Agriculture Savoie Mont Blanc actuelles nous questionnent grandement. Il n'est plus à démontrer que tenir des attitudes constructives sur ces sujets aboutissent à ... des constructions. Face aux enjeux liés au déclin de l'économie et du foncier agricole, il ne suffit plus d'accompagner les projets d'aménagements mais il faut dire STOP ! Trop d'hectares ont déjà disparus. Les études d'impact que la chambre réalise n'enlèvent rien à la nocivité des projets. Elles ne soutiennent pas non plus notre capacité à produire de l'alimentation.
La chambre d'agriculture doit défendre les terres, et sortir de son rôle de bureau d'études accompagnant les aménageurs.

Lorsqu'un projet est proposé, la séquence ERC (Éviter, Réduire, Compenser) n'est jamais étudiée pleinement. Les discussions arrivent beaucoup trop rapidement sur la question des compensations. Les compensations foncières deviennent impossibles, et les arguments autour des compensations financières collectives achètent de moins en moins le silence des agriculteurs. Les remblais associés à tout aménagement est une question épineuse pour les maitres d'ouvrage et peut devenir un moyen de pression puissant pour l'agriculture.

Nous mettons un point d'honneur à proposer pour chaque projet, des alternatives d'aménagement en faveur de l'agriculture paysanne et d'une alimentation locale. Nous souhaitons pouvoir mettre en lumière d'autres modèles de développement afin que les décideurs des collectivités ne continuent pas à être nos fossoyeurs.

Notre objectif unique et assumé est de préserver le foncier pour tous les agriculteurs en place. Mais nous devons également penser à ceux qui nous suivront. Nous devons le faire aussi pour permettre aux personnes, qu'in fine nous nourrissons, d'accéder à un maximum d'autonomie alimentaire dans un avenir climatique qui ne nous réservera pas que de tendres surprises. La terre est précieuse, soyons ferme !

Jérôme Dethes, maraîcher

DOSSIERS CHAUDS, TERRES À DÉFENDRE

- Le PLUI du Grand Annecy : la zone industrielle de Brassilly vient d'être abandonnée mais il reste 24 hectares à défendre
- L'Ecoparc du genevois : 25 hectares en procédure depuis 5 ans
- L'autoroute A412 de Thonon à Machilly : 50 hectares pour lesquels les agriculteurs locaux ont toujours dit non
- Le projet de collisionneur du CERN : 150 hectares répartis en Haute-Savoie
- La ligne Lyon-Turin : 900 hectares en Savoie

crédits : Maud Girard

Février 2024 -« Des Reblochons, pas du goudron ! » Occupation symbolique du Pâquier (Annecy) par la Confédération paysanne pour la défense des terres agricoles

VOTEZ AUX ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES !

Les élections professionnelles agricoles auront lieu du 15 au 31 janvier 2025. Les enjeux de ces élections sont importants pour déterminer la représentativité des syndicats agricoles et leur poids politique. Pour donner plus de voix à l'agriculture paysanne, votez Conf' ! Chaque voix compte !

POURQUOI VOTER AUX ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES ?

En participant aux élections professionnelles, vous donnez du poids à une certaine vision de l'agriculture et contribuez à dessiner les paysages de demain et après-demain.

Ça peut paraître un peu fleur bleue quand on observe ce qu'il a pu être fait des résultats d'autres scrutins ces dernières années mais comprenez qu'ici, vous défendez des idées très concrètement et localement, en composant la chambre d'agriculture de nos départements de Savoie et Haute-Savoie, et apportez de la crédibilité à un projet bien au-delà.

Les voix obtenues par un syndicat déterminent le nombre de ses représentants dans les instances locales essentielles pour les paysannes et les paysans.

- Aux comités techniques SAFER et à la CDOA (Commission départementale d'orientation agricole), nous pourrons donner des avis sur les ventes des terres agricoles et les autorisations d'exploiter pour favoriser les installations et la diversité plutôt que des agrandissements excessifs.
- En CDPENAF (Commission de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers), nous mettrons toute notre détermination pour préserver les terres agricoles de l'artificialisation.
- En CDCFS (Commission départementale de la chasse et de la faune sauvage) et au sein des tribunaux paritaires des baux ruraux nous tâcherons de défendre les paysan·nes pour leurs indemnisations de dégâts de gibier ou en cas de litiges liés au fermage.
- En orientant le fonds VIVEA vers des formations à l'agroécologie paysanne nous souhaitons donner tous les outils aux agriculteurs installés ou futurs installés pour qu'ils puissent façonner des produits de qualité dans le respect du vivant et gagner en autonomie plutôt que de se voir contraints de servir un productivisme sans issue.

Au niveau régional, la somme de vos voix nous donnera de la légitimité au CRIT (Comité régional de l'installation-transmission) et lors de l'élaboration du SDREA (Schéma directeur régional des exploitations agricoles) pour adopter des politiques d'accès au foncier et d'installation là encore en faveur de l'augmentation du nombre de paysans et de paysannes. **Trois petites fermes valent mieux qu'une grande !**

Enfin donner votre suffrage à la Confédération Paysanne, c'est porter un message à nos député·es, nos ministres mais également à nos eurodéputé·es et aux membres de ces instances nationales ou européennes. Ce qui y est discuté et voté (les droits sociaux, la retraite, la répartition de la PAC, le partage de l'eau ou les accords de libre-échange) a des conséquences sur la vie de chaque paysan et paysannes et donc sur celles des générations futures.

Notre nombre légitimera notre volonté de faire évoluer en profondeur notre modèle agricole et d'apporter plus de justice et de respect de la vie et de l'environnement à notre société.

Victor Poulain, maraîcher

VOTEZ POUR UNE AGRICULTURE PAYSANNE !

L'agriculture paysanne permet à un maximum de paysannes et de paysans, répartis sur tout le territoire, de vivre décemment de leur métier en produisant sur une ferme à taille humaine une alimentation saine et de qualité, accessible à tous et toutes, sans remettre en cause les ressources naturelles de demain. Elle participe avec les citoyennes et les citoyens à rendre le milieu rural vivant et à préserver un cadre de vie apprécié par toutes et tous.

C'est à la chambre d'agriculture d'accompagner vers une agriculture paysanne, pour des fermes viables, vivables et des paysans et paysannes sereins !

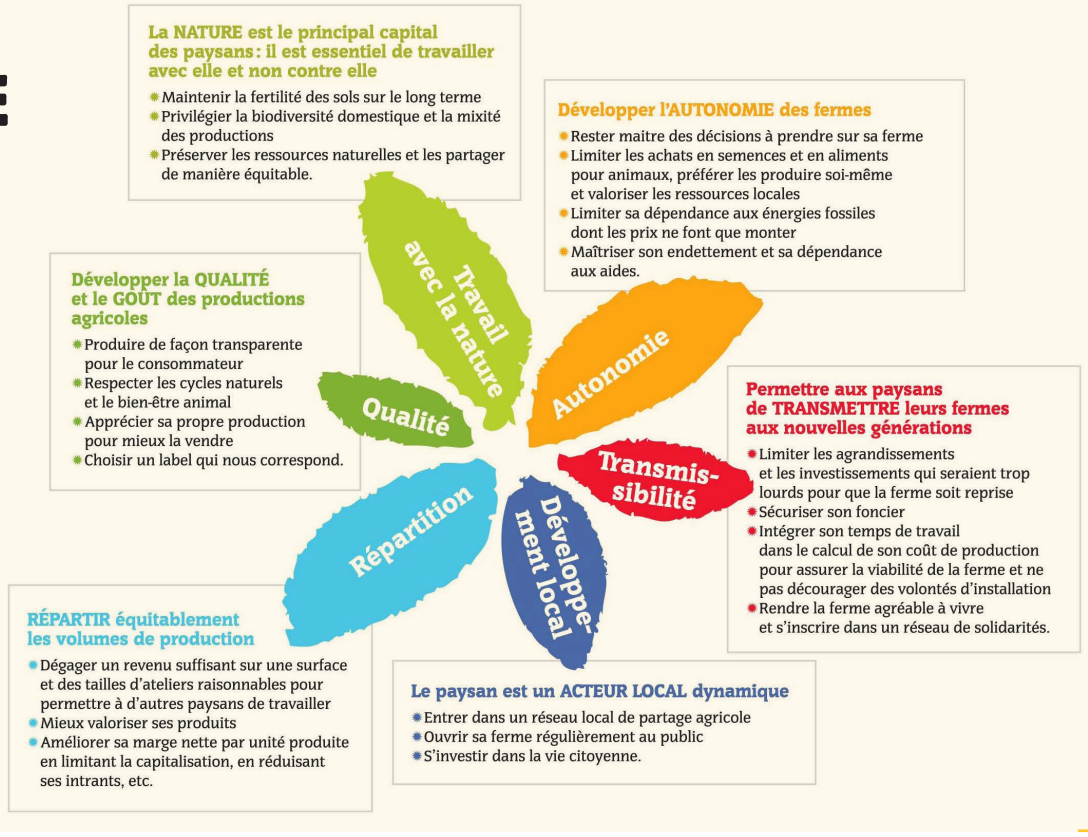

PROTÉGEONS NOS FI

Soyons fiers de nos productions savoyardes. Nos cahiers des charges, de notre agriculture de montagne. Ils garantissent la qualité des

PRODUIRE PLUS, GAGNER MOINS...

Les fermes s'agrandissent, nous produisons plus, mais est-ce que nous gagnons plus ?

De 1970 à 2020 le nombre de fermes productrices de lait de vaches est passé de 800 000 à 48 000. Une division par plus de 20, le plus grand plan social jamais réalisé !
Si la production parvient à se maintenir, c'est au prix d'un agrandissement sans précédent des fermes restantes et d'une forte hausse de la productivité par vache.

Et ce n'est pas terminé : La moyenne d'âge des producteurs et productrices dépasse les 55 ans, annonçant une poursuite de la concentration.

Cela pose d'immenses problèmes structurels :
- les élevages devenus trop grands sont très difficiles à reprendre
- le pâturage devient impossible et oblige à laisser les animaux en bâtiments, avec des frais de mécanisation qui n'ont plus rien à voir.

Or passé un certain seuil les économies d'échelles se font à l'envers : plus la taille du troupeau augmente, plus chaque litre de lait coûte à produire. Les problèmes sanitaires s'aggravent, la charge de travail augmente, le stress aussi, le lien aux animaux se distend au détriment de leur santé… Au final, des fermes atteignant 60 à 80 vaches par actif finissent par avoir de moins bons revenus que d'autres ne dépassant pas les 20 vaches par actif.
C'est cette tendance à la concentration que nous nous proposons de faire cesser à la Confédéra-tion paysanne. Cela passe par une ambitieuse politique de revalorisation de l'image du métier pour réinstaller massivement des jeunes dans les fermes, pour partager le travail et diminuer l'astreinte.
La promotion des méthodes de l'agro-écologie qui font années après années leurs preuves est un autre levier : lien au sol, médecines alternatives en complément de l'allopathie, pâturage, agrofo-resterie, etc.. sont des techniques riches de sens, très appréciées de nos concitoyens, et rentables ! Elles participent aussi de la bonne image de nos fromages et à l'excellence de ceux-ci.

« LES ÉLEVAGES DEVENUS TROP GRANDS SONT TRÈS DIFFICILES À REPRENDRE »

Ce ne sera pas par le gigantisme du matériel, l'agrandissement démesuré des bâtiments, le trip-tyque « *génétique-numérique-robotique* » que nous pourrons nous en sortir. Au contraire un retour à un élevage véritablement paysan permettra de retrouver ce sens dans notre métier qui fait qu'on peut s'y épanouir.

Raphaël Baltassat, éleveur bovin lait

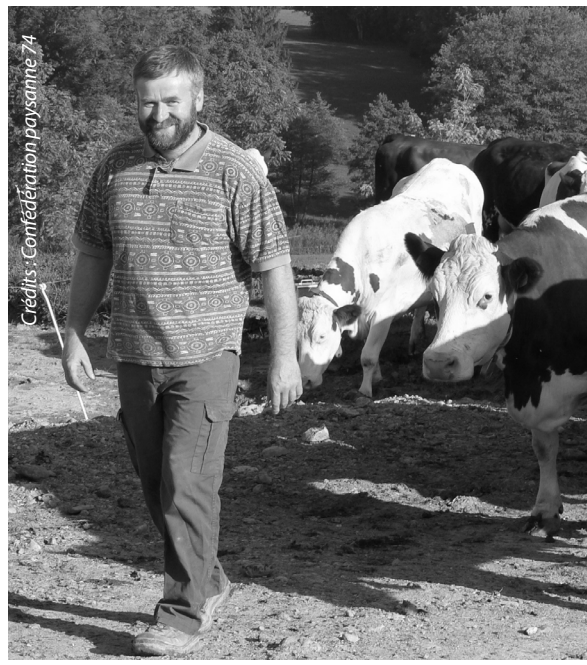
Crédits : Confédération paysanne 74

Jean Michel Rémillon et son troupeau

UNE FERME LAITIÈRE

Philippe Calloud, 55 ans, est paysan au GA

LA FERME, DES DÉBUTS À AUJOURD'HUI

Avec son BTS agricole en poche et deux ans passés au Togo à faire du développement agricole dans les pattes, Philippe s'installe en 1998 sur la ferme familiale. En 2000, il s'associe avec Julien Goury, 20 ans à l'époque. Ils réunissent leurs fermes qui sont voisines et c'est le début du GAEC du Nant des Frasses à La Biolle. Pour cette association, ils ont agrandi un bâtiment existant pour pouvoir accueillir 65 vaches laitières et la descendance. Depuis le départ, les deux sont polyvalents sur toutes les taches de la ferme, mais Philippe s'occupe davantage des génisses et des cultures, Julien lui est plus sur le suivi des vaches laitières et de la reproduction. Aujourd'hui la ferme est en rythme de croisière, le bâtiment des vaches laitières est amorti et il reste 4 annuités à rembourser pour le bâtiment des génisses. Ils livrent le lait à la fruitière de St germain la Chambotte qui fabrique Tomme de Savoie et Gruyère en partenariat avec le fromager Chabert.

UN SYSTÈME FOURRAGER BASÉ SUR L'HERBE ET LE PÂTURAGE :

Pas d'ensilage ici ! Les associés sont engagés dans le cahier des charges du Gruyère qui exclut tout aliment fermenté. La fruitière valorise aussi ce lait grâce à une filière «Tomme qualité tradition», cela permet un petit bonus de 20 €/1000 litres de lait qui devrait progresser à l'avenir.

Crédits Conf' 73

La ferme

CONTRE LA VITICULTURE INDUSTRIELLE
DEFENDRE LA VITICULTURE PAYSANNE !

Pour la Confédération paysanne, impossible de s'aligner sur les vins à bas coût du nouveau monde, il faut défendre la qualité et sortir par le haut.

Terroirs, cépages, pratiques,... créent une grande diversité en viticulture. Celle-ci vit pourtant une crise majeure, en système coopératif comme individuel. La filière a répondu aux injonctions de la libéralisation. Les coopératives ont fusionné sans réel projet, si ce n'est de s'agrandir pour peser sur les marchés. Les vigneronnes et vignerons ont été petit à petit dessaisis de leur outil collectif au détriment de leur capacité à agir sur le prix d'achat de leur raisin ou de leur vin, et donc sur leur revenu. Le démantèlement de l'outil de régulation qu'étaient les droits de plantation vient accentuer la crise et renforcer la compétition entre les viticulteurs, en France et dans le monde.

« LA VITICULTURE VIT UNE DÉLOCALISATION DE LA PRODUCTION »

Cette situation est aggravée par des épisodes climatiques graves qui s'enchaînent années après années. La viticulture vit une délocalisation de la production et des pertes d'emplois massives. Les négociants et autres acteurs, comme les interprofessions, encouragent un développement de la production de vins sans indication géographique (VSIG) pour le marché mondial. Les viticulteurs sont poussés à développer une viticulture à rendement élevé, irriguée, sur de grandes surfaces, au détriment de l'environnement. La Confédération paysanne défend une viticulture paysanne qui inverse cette tendance !

Nos revendications pour une viticulture paysanne

- Mettre en place une aide directe au revenu pour la viticulture, comme le permet le premier pilier de la PAC
- Maintenir une régulation des plantations
- Encourager à l'évolution des pratiques culturales vers des systèmes plus respectueux de l'environnement
- Défendre le statut du vin par une définition stricte : issu exclusivement de la fermentation naturelle de jus de raisins. Soumettre les importations aux mêmes règles
- Maintenir l'approbation de la substance active cuivre
- Refonder le rôle et la gouvernance des interprofessions viticoles.

ILIÈRES DE QUALITÉ !

nos coopératives, nos fruitières et nos circuits courts font la dynamique produits et un bon prix de vente. Pas d'AOP savoyardes au rabais !

LAIT AOP / IGP : PRENDRE LE BON CHEMIN

Dans les Pays de Savoie, l'altitude nous laisse penser que nous sommes à l'abri des vicissitudes des lois du marché et que nos AOP savoyardes sont des forteresses inaccessibles aux appétits des multinationales d'en bas.

UNE ROUTE TOUTE TRACÉE ?

Tout va bien : un lait AOP/IGP bien payé, des marchés sains, voire un manque de matière première, rien ne peut nous arriver ! Il serait même nécessaire de libérer les énergies pour produire plus, automatiser plus, diminuer les contraintes.

QUAND LE N°1 RACHÈTE LE N°2 !

Le rachat du numéro 2 (Verdannet) par le numéro 1 (Lactalis) est un non évènement, juste un fait économique, n'affolant que les esprits « *chagrins* » de la Confédération Paysanne.
Tel un chemin d'alpage, qui nous conduit vers les plus hauts sommets, la voie des AOP savoyardes tracée dans les années 60, a permis un développement pertinent de notre agriculture montagnarde.

UN CROISEMENT

Mais nous arrivons à l'intersection de deux sentiers, et selon nos choix, nous irons sur les sommets ou bien vers un précipice.

En cette fin 2024, 2 panneaux s'offrent à nos regards : Le premier indique le syndicat majoritaire aux commandes de l'interprofession laitière qui accompagne l'emprise de Lactalis dans les Savoie et étend les AOP savoyardes à l'avant pays en zone tomme, emmental sans cahier des charges compatible avec les autres AOP (en maintenant la race Holstein, en utilisant le maïs fermenté, en thermisant les laits…).

PRENDRE LE BON CHEMIN…

L'autre chemin souhaité par la Confédération Paysanne est celui de l'excellence :

- Transformer les IGP Tomme, Emmental en AOP selon un cahier des charges proche des AOP Reblochon et Abondance.
- Maintenir une interprofession pluraliste, soucieuse du maintien des petites coopératives à l'échelle du canton.
- Promouvoir une agriculture savoyarde vivante, bien intégrée dans son territoire, et respectueuse de son environnement.

Seule la Confédération Paysanne propose cette route, mais les marcheurs … c'est vous !

Jean-Michel Rémillon, éleveur bovin lait

PORTRAIT DE FERME

BIEN RODÉE !

EC Du Nant des Frasses à La Biolle.

Philippe avec ses vaches

En année normale, la ferme est autonome en herbe et foin sur lequel une grande attention est portée. Ils ont pour cela tout le matériel en propriété pour la fenaison vrac et bottelée. Un dispositif de séchage en grange avec de l'air réchauffé sous les toits est installé. Cela permet des fauches précoces, garantes d'un bon taux protéique du foin. Cette stratégie est pour eux gagnante car elle permet de réduire les achats de tourteau (mélange de soja, colza et tournesol). Le pâturage est mené de mars à novembre en pâturage tournant. Cette pratique consiste à offrir aux animaux une nouvelle surface de pâture chaque jour, au stade optimal de l'herbe. Il permet de réduire les charges, de fertiliser la prairie, d'améliorer les performances animales et de réduire les refus.
Côté culture, il y a 7 ha de céréales à paille avec un rendement moyen autour de 45qx/ha pour l'orge, et 65qx/ha en triticale. Ils cultivent aussi 8 ha de maïs grain à environ 90qx/ha. Ces résultats sont atteints avec une fertilisation en fumier et un apport d'engrais lors de la pousse végétative. Pour le maïs, désherbage chimique systématique, pour blé, triticale et orge, parfois. Si la parcelle est suffisamment propre, il n'y a pas de désherbage. Enfin, Philippe choisi des variétés rustiques comme le mélange Tritimix (rarement proposé par les Coop). Ce mélange de variétés permet d'obtenir des croisements de résistance aux maladies et donc, évite le traitement fongicide. Les cultures sont menées en rotation. Lorsque les mauvaises herbes sont trop envahissantes, une prairie temporaire est semée en mélange de trèfle, ray-grass et dactyle. La luzerne est parfois ajoutée au mélange, mais les terres très argileuses ne lui conviennent pas.

LE TROUPEAU

Les Tarines et Abondances sont bien adaptées à l'objectif de pâturage sur le GAEC où il faut parfois marcher 1 km pour atteindre le pré. Elles composent l'essentiel du troupeau. Elles sont rustiques et nécessitent moins de frais vétérinaires. Le cheptel est aussi composé de quelques montbéliardes un peu plus productives mais plus fragile, cela s'est remarqué encore récemment avec la FCO8.
Dans le bâtiment, les vaches sont installées en logettes paillées, les génisses sur aire paillée. La salle de traite 2x5 places avec décrochage automatique permet de traire 65 vaches en 1h30. Les associés se remplacent un dimanche sur deux.

GESTION DU TEMPS

Pour Philippe « *il y a beaucoup de travail Sur notre ferme à cause du foncier très morcelé et de la pente. Idéalement, il faudrait un salarié ou bien un associé supplémentaire. Le groupement d'employeurs nous permet d'avoir un salarié pendant les nombreuses journées de réunion* que nous avons, ainsi que pour nos dix de jours de congés annuel. Le temps libre est indispensable pour mon équilibre, pour la pérennité du GAEC, il est important de prendre du recul et envisager l'avenir. Les caprices de la météo et les épidémies comme la FCO me font douter de l'avenir.*
Par contre, la qualité, l'image et la valorisation de nos fromages IGP sont des atouts essentiels qu'il faut maintenir : le prix du lait en dépend. Il est nécessaire que chacun d'entre nous, producteurs de lait et fromagers aillent dans ce sens. Je pense que si notre prix du lait a augmenté ces dernières années, au-delà de l'inflation, c'est grâce à la fidélité des consommateurs qui ont accepté de payer plus nos fromages. Il faut les respecter et ne surtout pas trahir cette confiance ».

Propos recueillis par Thierry Bonnamour, maraîcher

// LA FERME EN BREF :

- **SAU** 105 ha, 81 % en fermage
- **Lait :** 370 000 L à 0,63€/L
- **PAC :** DPB+ICHN : 48 000€
- **Cotisations MSA :** 2x12 000€
- **Travail :** ≈70h/semaine chacun
- **Matériel :** 3 tracteurs 140, 90 et 85 Cv, Faucheuse frontale et latérale 2x3m, andaineur 2 rotors, Faneuse 9m, Autochargeuse 37m3, Presse à balle ronde, Charrue
- **En CUMA :** Herses, tonne a lisier épandeur, semoir, benne.

NOS CANDIDATES ET CANDIDATS

1. JÉRÔME DÉTHES,
MARAÎCHER ET PRODUCTEUR DE PAM
CRANVES SALES

Choisir la Conf', c'est conserver le sens de notre métier, celui de nourrir, et la vocation de nos terres agricoles, celle de produire une alimentation de qualité. Défendons une agriculture paysanne joyeuse, sociale et écologique !

2.PHILIPPE CALLOUD,
ÉLEVEUR BOVIN LAIT
LA BIOLLE

Je représente la Confédération Paysanne à l'Interprofession Laitière des Savoie. Notre prix du lait augmente depuis 5 ans, grâce à la qualité de nos produits et à la confiance des consommateurs qui ont acceptés de payer plus nos fromages IGP et AOP. Pour progresser encore, aidons tous les producteurs à augmenter le pâturage des vaches laitières, et à améliorer la qualité de leur lait.

3.CATHERINE GÉHIN,
ÉLEVEUSE BOVIN LAIT
LA MURAZ

Pour que le revenu des agriculteurs soit protégé par des prix rémunérateurs garantis afin de vivre dignement de notre métier. Un revenu garanti, c'est aussi une meilleure retraite pour encourager les jeunes à reprendre les fermes !

4.MAÏLYS FERRÉ,
MARAÎCHÈRE
BRISON SAINT-INNOCENT

Co-Présidente de l'Adabio, je m'engage pour une agriculture biologique à taille humaine, autonome, résiliente et capable de nourrir durablement nos territoires tout en préservant nos ressources et notre biodiversité.

5. FLORIMOND GACHET,
ÉLEVEUR BOVIN LAIT
BEAUFORT

Il faut conserver une agriculture à taille humaine, les fermes s'agrandissent au détriment d'installations. Notre meilleur ami doit être le consommateur et non pas le banquier ! La qualité de nos produits est primordiale.

6. SAMUEL DELALEX,
VITICULTEUR
MARIN

Arracher les vignes pour contrer la baisse de la consommation de vin ? Seulement une partie de la solution... Et si on expliquait à la jeune génération que derrière une bouteille il y a une vigneronne, un vigneron, une passion dans le travail, des paysages entretenus, des souvenirs de vacances, du plaisir, de l'amitié et de la culture !

7. NOÉMIE LACHENAL,
ÉLEVEUSE DE BREBIS
TANINGES

Bergère et alpagiste, il me tient à cœur de défendre notre autonomie paysanne, et des pratiques respectueuses de la biodiversité !

8. RÉGIS DAMIAN,
ÉLEVEUR BOVIN LAIT (FERME DIVERSIFIÉE : POULES PONDEUSES, VACHES ET LÉGUMES)
AYN

Vice-président de la Coopérative de Yenne, je défends un modèle de coopérative à gestion directe, qui permet de redistribuer la valeur ajoutée aux agriculteurs, ce système étant à mes yeux le plus vertueux.

9. JEAN MICHEL RÉMILLON,
ÉLEVEUR BOVIN LAIT
GROISY

Producteur de lait AOP, je défends un modèle agricole d'excellence, respectueux du vivant, viable et vivable.

10. AMÉLIE BOUCHET,
ÉLEVEUSE DE CHÈVRES
VILLY-LE-BOUVERET

Eleveuse de chèvres de Savoie en GAEC, nous transformons et vendons en vente directe l'intégralité de nos fromages. Je suis très attachée à la défense de la race de la chèvre des Savoie, aux circuits courts et à la préservation du lait cru.

11. GUILLAUME FANTIN,
ÉLEVEUR DE PORCS ET MARAÎCHER
LA BIOLLE

Président de l'Addear de Savoie, je défends une agriculture rémunératrice et qualitative qui nourrit son territoire !

12. RAPHAËL BALTASSAT,
ÉLEVEUR BOVIN LAIT ET GRANDES CULTURES
BONNE

Il faut en finir avec les projets destructeurs du climat et des terres, autoroutes en premier lieu, tout en revoyant notre modèle agricole. La Chambre d'Agriculture a toute sa place dans ce défi.

13. JÉRÔME PECCOUX,
ÉLEVEUR BOVIN LAIT
SAINT-MARTIN DE BELLEVUE

Ce qui m'anime à la Confédération paysanne des Savoie, c'est le combat qu'on a toujours mené pour défendre le lait cru et les filières laitières savoyardes.

14. LOÏC PERRIAUX,
ÉLEVEUR DE BREBIS
BEAUFORT SUR DORON

Eleveur de brebis laitières Thônes et Marthod bio en GAEC, je défends une agriculture paysanne et le pastoralisme pour une montagne vivante !

15. NATHALIE RIPERT,
APICULTRICE
DETRIER

Selon moi, choisir de voter pour la Confédération Paysanne, c'est l'assurance de défendre et protéger nos droits sociaux fondamentaux hérités du Conseil National de la Résistance.

16. FABIEN ABRY,
PAYSAN BOULANGER
MESIGNY

Bâtir sa propre structure agricole comme un écosystème où la diversité des productions et des cultures sont les garants d'une plus grande autonomie, me semble répondre aux enjeux environnementaux que nous nous devons de relever.

17. SIMON DUISIT,
MARAÎCHER
CHAINAZ-LES-FRASSES

Maraîcher bio, je défends une agriculture solidaire, paysanne, diversifiée et répondant aux besoins d'autonomie alimentaire de notre territoire. Membre du Comité d'Action Juridique de Haute-Savoie (association qui accompagne les paysannes et paysans dans leurs problématiques juridiques), il est aussi primordial de maintenir de la solidarité entre paysans du territoire.

18. GHISLAINE GUERRAZ,
ÉLEVEUSE DE CHÈVRES
LA MOTTE EN BAUGES

Eleveuse de chèvres dans les Bauges, il me semble indispensable aujourd'hui de préserver et encourage une agriculture paysanne, à taille humaine !

19. ELISE DAMEVIN,
ÉLEVEUSE DE VACHES ET ÂNES
VAL-CENIS

Je vis 6 mois en alpage en Haute Maurienne et 6 mois à Chambéry. J'ai à cœur que les paysannes et paysans vivent mieux de leur travail, je suis contre la concurrence déloyale et les bas prix, et je suis très préoccupée pour notre bien commun qu'est l'eau.

20. SÉBASTIEN VASMER BERMOND,
MARAÎCHER
ANNECY

Maraîcher en GAEC (4 associés), je m'implique localement pour conserver des fermes à taille humaine et assurer le renouvellement des générations.

21. ANTOINE CLEENEWERCK,
PAYSAN BOULANGER
BONVILLARD

Eleveur de petits ruminants en Beaufortain, puis paysan boulanger en Combe de Savoie, j'ai à cœur de veiller au non agrandissement excessif des fermes, et de lutter contre la bétonisation !

22. ANNE DUPERRON,
ÉLEVEUSE DE CHÈVRES
ONNION

Eleveuse de chèvres de Savoie, je suis soucieuse du respect de chacun pour que chaque paysan puisse vivre dignement.

23. THIERRY BOVET,
ÉLEVEUR BOVIN LAIT
REYVROZ

Eleveur laitier en AOP Reblochon et Abondance, coopérateur à la Coop de Cervens. Partisan défenseur de notre territoire et de notre agriculture diverse et variée, en étant membre de la Sica du Haut Chablais, je pense que nous devons retrouver notre autonomie et la valorisation de notre production, sans rentrer dans le système des multinationales. Une agriculture forte passera par le maintien des structures à taille humaine !

24. YVES LACHENAL,
ÉLEVEUR DE CHÈVRES
SEYTHENEX

Nous devons nous réapproprier notre métier, pour qu'on arrête enfin de tout décider à notre place ! Eleveur de chèvres et alpagiste, je préfère largement avoir des voisins que des hectares. Voter Conf', c'est voter pour plus de paysans et paysannes dans les Savoie !

25. JUSTINE FAUTRELLE,
MARAÎCHÈRE
VILLAZ

Il est urgent de protéger notre patrimoine foncier contre l'urbanisation incessante qui menace les fermes existantes et complique les nouvelles installations dont le monde paysan a besoin aujourd'hui. C'est une des valeurs essentielles de la Confédération paysanne !

26. LAURENT THIERRY,
MARAÎCHER
DOUSSARD

Maraîcher, et co-président de l'Addear 74, il me semble primordial aujourd'hui de préserver nos terres agricoles, protéger le vivant et promouvoir la pluralité des pratiques à échelle humaine. Préserver cette pluralité, c'est aussi garantir une installation pour toutes et tous !

27. PASCAL DESBIOLLES,
ÉLEVEUR BOVIN LAIT
FILLIERE

Producteur de lait en zone AOP, je suis pour la protection du foncier agricole face à l'urbanisation galopante de nos pays de Savoie. L'un des enjeux actuels est l'amélioration de l'attractivité de nos filières pour favoriser l'installation et le renouvellement des générations ! Je défends la sécurisation foncière (autonomie fourragère et pâturage) d'exploitations transmissibles à taille humaine. Je soutiens également la diversité des productions pour une offre locale de nos produits mieux valorisés.

28. MARIE CURTET,
VITICULTRICE
MOTZ

Je m'engage à défendre une agriculture du vivant, de l'écoute, de l'entraide et de l'interdépendance. Une agriculture biologique où chacun et chacune est respecté·e et contribue à l'intérêt général.

29. JEAN NOËL PLAUCHU,
MARAÎCHER
CRUET

Je représente la Confédération paysanne au Comité Technique Départemental de la SAFER de Savoie et souhaite développer l'autonomie alimentaire de notre territoire !

Confédération paysanne

POUR L'AGRICULTURE DES SAVOIE

SOYONS FERMES !

du 15 au 31 Janvier 2025
Chaque voix compte !